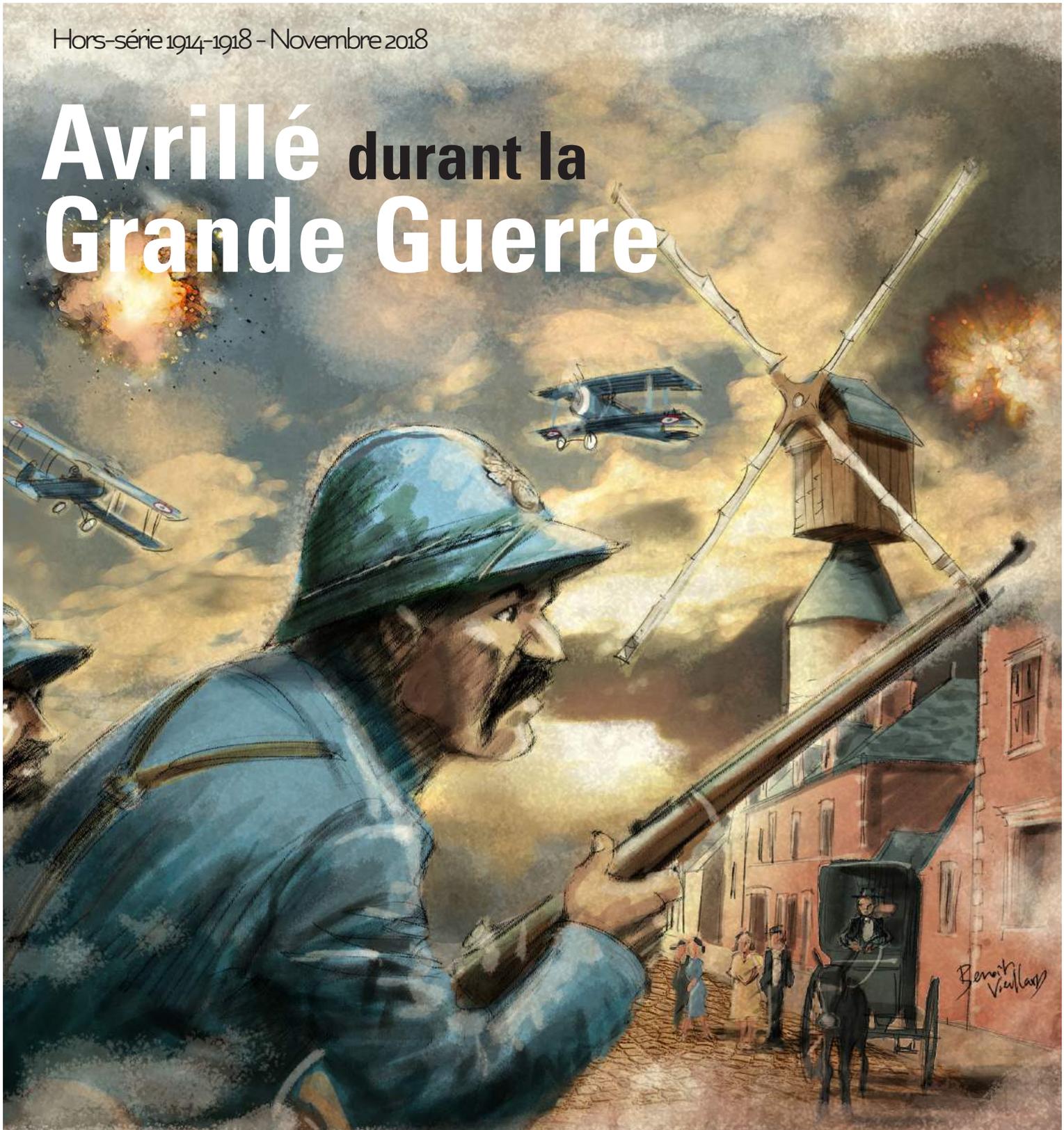


Hors-série 1914-1918 - Novembre 2018

## Avrillé durant la Grande Guerre



## SOMMAIRE

### ÉDITO / 4

### INTRODUCTION / 5

- 5 Pourquoi la guerre ? (Jules Tribondeau)
- 6 Les grandes phases de la guerre (Jules Tribondeau)
- 8 Avrillé en 1914, carte d'identité. Situation démographique, économique, les ardoisières, le nombre d'exploitations (Claude Lepin)

### PREMIÈRE PARTIE : LE DÉBUT DE LA GUERRE, L'ANNÉE 1914 / 10

- 10 La mobilisation, les départs des différentes classes (Claude Lepin, Jules Tribondeau)
- 11 Le camp d'internement et le camp de nomades (Claude Lepin, Jacques Thomé)

### DEUXIÈME PARTIE : LA VIE PENDANT LA GUERRE / 13

- 13 Les réquisitions et les cartes d'alimentation (Alain Daudin)
- 17 La vie des femmes (Jules Tribondeau, Marie-Anne Guéry)
- 18 L'école à Avrillé (Marie-Thérèse Brec)
- 19 Les collectes de solidarité effectuées dans la commune (Claude Lepin)
- 20 Les prisonniers de guerre allemands (Jules Tribondeau)
- 21 Les activités sur l'aérodrome (Guy Papin, René Graveleau).

### TROISIÈME PARTIE : LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE À AVRILLÉ / 24

- 24 1917, une année très difficile (Jules Tribondeau).
- 25 Les « détachés de la terre » (Jules Tribondeau).
- 26 La présence des Américains à Avrillé (Jean-Paul Merceron).
- 28 Les morts de la guerre énumérés dans l'ordre du Monument aux Morts et leur sépulture (Noël Marandeau, Daniel Rochepault)
- 30 Quelques parcours de soldats...
- 32 Deux frères morts pour la cote 304... (Noël Marandeau).

### CONCLUSION : APRÈS LA GUERRE / 34

- 34 L'édification du Monument aux Morts et les premières cérémonies commémoratives (Francis Morel)
- 36 Le jumelage avec Schwalbach (Monika Beck)
- 37 Le voyage à Verdun témoignages des jeunes collégiens et des jeunes Allemands
- 38 La mission Mémoire de la Ville d'Avrillé

# TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la

(1) Nom de la commune.

commune d (1)

*Avrillé*

Texte du télégramme.

*Ordre de mobilisation générale.*

*Le premier jour de la mobilisation est le*

*2 août*

*1914*

## AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

1095-15-1914.

OBSERVATION. — Le modèle n° 3 est exclusivement destiné aux maires des communes et aux représentants de la municipalité (adjoint, conseiller municipal ou, à défaut, habitant notable), résidant dans les bureaux importants.

Télégramme du 2 août 1914  
adressé au maire d'Avrillé.  
Archives municipales d'Avrillé.



Avrillé, la grande rue - 19 mai 1900.  
Collection particulière

**Marc Laffineur**  
**Maire d'Avrillé,**  
**ancien Ministre,**  
**Membre honoraire du Parlement**



© P.Guiraud

**A** Avrillé, le 2 août 1914. Dans son bureau en mairie, mon lointain prédécesseur prend connaissance du télégramme urgent que lui adresse le préfet de Maine-et-Loire appelant à la mobilisation générale. Peut-il alors se figurer que la France, l'Europe et le monde vont basculer dans une guerre inédite par son ampleur et sa violence, qui se soldera par près de 10 millions de morts, dont 1,4 million de nos compatriotes ? La Première Guerre Mondiale vient d'éclater.

Avrillé, qui est encore un modeste village-rue d'un millier d'habitants, verra 41 de ses fils tomber au Champ d'Honneur durant ces quatre terribles années.

Mais la guerre sera aussi le ferment de profonds bouleversements pour la société française et les populations civiles de l'arrière, femmes, enfants et vieillards, qui vont connaître les privations, le doute, l'espoir, le deuil, au fur et à mesure que le conflit se prolonge. La victoire chèrement payée de 1918 ne sera pourtant qu'un prélude à une nouvelle tragédie, quand 21 ans plus tard éclatera le second conflit mondial.

Un siècle s'est écoulé depuis l'Armistice du 11 novembre 1918. Alors que s'achève le cycle des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, que j'ai eu l'honneur de mettre en place dans mes fonctions de Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, la publication d'Avrillé durant la Grande Guerre vient apporter un éclairage inédit sur l'histoire de

notre commune durant cette période.

Cette brochure est le fruit des recherches entreprises depuis plus de quatre ans dans les archives - municipales mais aussi familiales - que des Avrillais bénévoles ont patiemment et passionnément collectées et étudiées avec l'appui de la municipalité. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés, ainsi que les multiples partenaires institutionnels publics et privés qui nous ont apporté leur concours dans la réalisation de ce projet au service du devoir de mémoire.

Avrillé durant la Grande Guerre, que nous souhaitons pouvoir faire découvrir au plus grand nombre, est d'abord un témoignage pour l'histoire, celle de notre ville et de nos concitoyens, en forme d'hommage à ceux qui nous ont précédés et aux sacrifices qu'ils ont consentis.

Cette publication est aussi un message d'espoir et de vigilance adressé aux jeunes générations : qu'elles gardent une conscience aigüe de la fragilité de nos acquis et du fait que nos valeurs de liberté, de paix et de démocratie ne vont jamais de soi et doivent - dans un monde toujours plus incertain - être préservées et défendues.



Retrouvez les permanences des élus  
sur [www.ville-avrille.fr](http://www.ville-avrille.fr)

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :



Avrillé ville parc



@avrille49



centrebrassens\_avrille

1914/1918

# Pourquoi la guerre ?

Avant que l'ordre de mobilisation générale ne parvienne au maire d'Avrillé le 1<sup>er</sup> août 1914, rares étaient ceux qui s'imaginaient qu'une guerre allait éclater. Le 28 juin, l'archiduc François-Ferdinand, l'héritier d'Autriche-Hongrie, avait été assassiné à Sarajevo par un extrémiste nationaliste serbe. Pourtant, les tensions nées de cet attentat semblaient s'apaiser car les dirigeants des grands états européens ne voulaient pas porter la responsabilité de déclencher une guerre.

Alors, qu'est-ce qui a conduit au conflit ? Tout d'abord la montée des aspirations nationalistes un peu partout en Europe. On peut en résumer les principaux éléments déclencheurs :

- l'attitude des extrémistes serbes qui voulaient une guerre contre les Autrichiens, d'où leur attentat contre François Ferdinand et qui étaient soutenus par les Russes;
- la posture des Austro-Hongrois, alliés à l'Allemagne. L'assassinat de leur héritier leur fournissait un prétexte pour éliminer ce petit pays militariste qu'était à leurs yeux la Serbie;
- les Allemands, quant à eux, en voulaient à la Serbie. En effet, l'influence des Serbes sur les minorités slaves de l'Autriche-Hongrie, en poussant celles-ci à faire sécession et à se rallier à la Serbie, menaçait l'intégrité de l'Empire austro-hongrois, allié de l'Allemagne.

Les dirigeants européens n'ont pas su ou pu s'opposer à cette montée des nationalismes. Le hasard fit par ailleurs que le Kaiser Guillaume II, empereur d'Allemagne, était alors en vacances. Les Etats ont donc laissé la voie aux plus fanatiques mais aussi aux Etats-majors qui, craignant d'être surpris par l'adversaire, ont poussé à prendre les devants et à mobiliser sans délai leurs armées.

Ces différents antagonismes se traduisaient dans un jeu d'alliances dont l'enclenchement a fini par conduire à la guerre. Deux grandes alliances existaient en 1914 :

- la **Triple Alliance**, qui regroupait l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie;



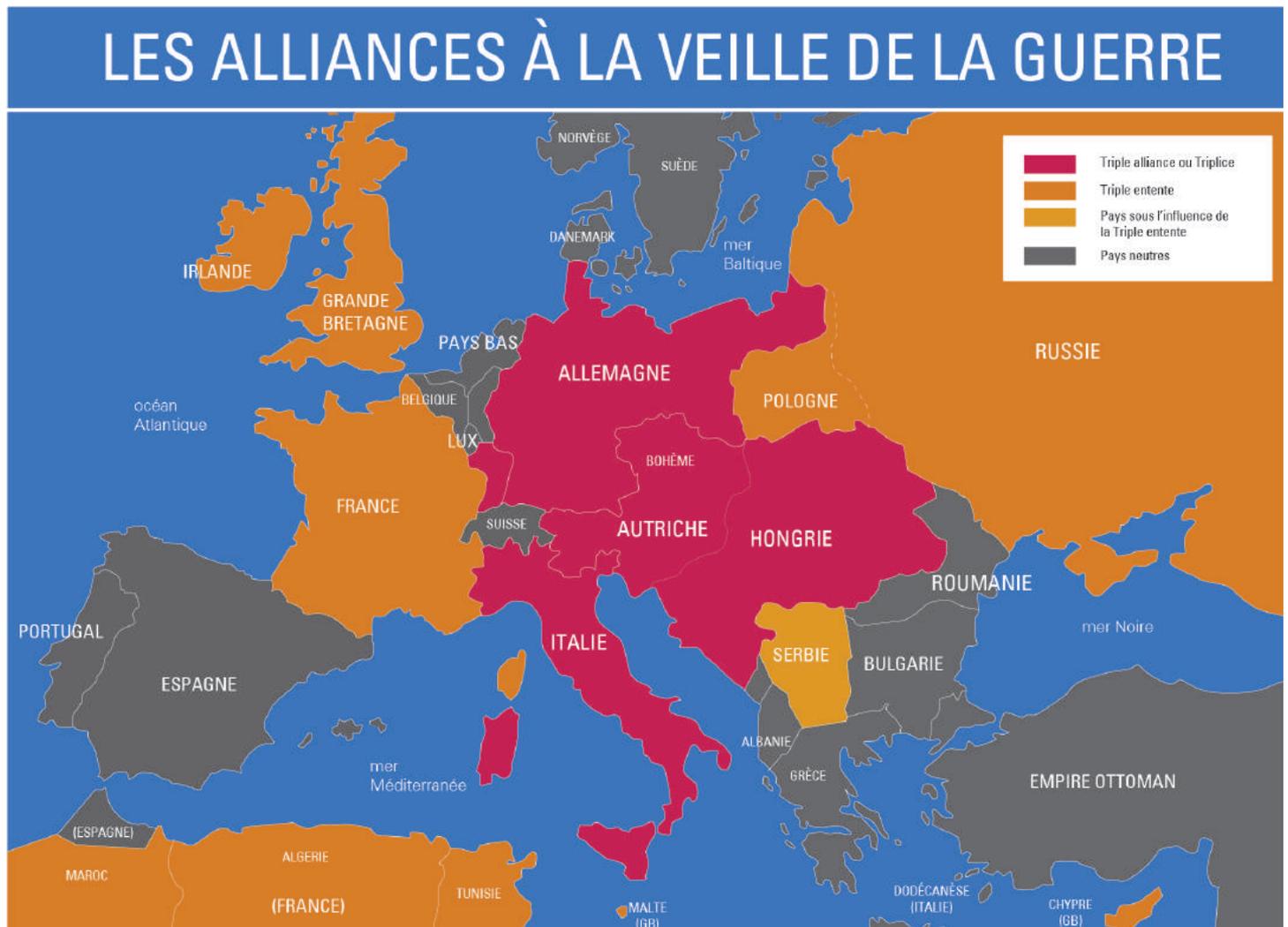
- la **Triple Entente**, qui unissait la France, la Russie et la Grande-Bretagne.

Ce système engageait ses différents acteurs à se défendre mutuellement, d'où une réaction en chaîne à partir du moment où l'un d'entre eux était attaqué. C'est ce qui explique que la France entra en guerre : il existait certes déjà un profond ressentiment contre les Allemands en France en 1914 à cause de l'Alsace-Moselle „volée“ en 1871 et des rivalités entre puissances coloniales, mais pas au point de vouloir en découdre avec ceux que l'on appellera bientôt les „Boches“ !

Dans ce contexte, le soutien des Allemands aux Austro-Hongrois et l'appui des Russes aux Serbes a obligé les Français à mobiliser le 1<sup>er</sup> août, ce qui a provoqué dès le 3 août la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France et l'invasion de la Belgique par l'armée allemande. La Première Guerre Mondiale venait de démarrer.

1914/1918

# Les différentes phases de la guerre



## La première phase, une guerre de mouvement

Les jeunes Avrillais, comme l'ensemble des Français, sont partis à la guerre en pensant que celle-ci serait courte et qu'ils seraient au plus tard de retour pour Noël. Mais l'échec du plan allemand, le plan Schlieffen, grâce à la victoire des Français sur la Marne, a provoqué l'enlisement du conflit. Cette première phase a été très meurtrière : 10 jeunes d'Avrillé sont morts pendant les quatre premiers mois, soit un quart des morts de la guerre.

## La deuxième phase

De décembre 1914 à mars 1918, est celle de la guerre de tranchées au cours de laquelle des offensives ont été lancées de part et d'autre : c'est ainsi que les Allemands ont tenté de percer le front français à Verdun en 1916. C'est là, sur la cote 304, qu'ont été tués quatre jeunes Avrillais dont les deux fils du maire, M. Joseph Boguais de la Boissière.

## La troisième phase est celle de la reprise de la guerre de mouvement.

Ce sont, tout d'abord, les Allemands qui parviennent aux portes de Paris. Mais ils ont épuisé toutes leurs réserves et, grâce à la participation de plus en plus importante des Américains, les Français et les Anglais bousculent les Allemands. Les pertes sont importantes puisque six Avrillais sont tués lors de ces combats, entre avril et juillet 1918.

# LA RECOMPOSITION DE L'EUROPE EN 1919



## L'armistice

L'armistice est signé par les Allemands le 11 novembre 1918 mais cet arrêt des combats ne met pas un terme au décompte des pertes des Avrillais, puisque le dernier meurt en juillet 1919 après avoir combattu au Proche Orient.

1914/1918

# Avrillé en 1914, carte d'identité

Situation démographique, économique, les ardoisières, le nombre d'exploitations.



Avrillé, le moulin de la Garde.  
Archives départementales de Maine-et-Loire.

Au déclenchement de la guerre, Avrillé est une commune rurale d'environ 1000 habitants. Le bourg s'étire le long de la route nationale, bordée, d'un côté comme de l'autre, d'une simple rangée de constructions. Au milieu de ce « village-rue » se dressent la mairie (construite en 1870, détruite en 1970), l'église (construite en 1866 et détruite en 1982), le presbytère, les écoles, une salle de patronage et des commerces. Séparé du bourg par des terres agricoles, le lieu-dit de la Ternière est un pôle d'habitation isolé. Une grande partie de la population habite la campagne.

Dans le secteur du futur quartier du parc de la Haye, seul un bâtiment est en cours

de réalisation ; le Champ des Martyrs est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le quartier du Bois du Roy n'est pas encore loti et, en face, le terrain d'aviation commence juste à être utilisé. Joseph Boguais de la Boissière est maire de la commune et Félix Frouin en est le curé.

La ligne de chemin de fer Angers-Segré traverse Avrillé qui, trop proche de Montreuil-Belfroy, n'a qu'une simple halte mais pas de gare. Les services postaux viennent d'être créés mais l'électricité n'arrive pas encore, les services de santé sont inexistants. Pour l'eau, on s'approvisionne au puits et la lessive se fait aux lavoirs communaux.

Le prieuré de la Haye-aux-Bonshommes, qui n'abrite plus de religieux, sert de lieu de

vacances pour fillettes et jeunes filles. Et, comme beaucoup de communes d'Anjou, Avrillé possède un jeu de boules de fort pour la distraction... des hommes !

Si l'on ne dispose pas de données précises sur la population en 1914, le recensement de 1911 fournit de nombreuses informations et l'on peut penser que, trois ans plus tard, la situation n'a pas évolué. Ainsi, en 1911, Avrillé compte 1047 habitants - non compris certaines familles ayant une résidence à Angers et recensées dans cette ville - dont 347 domiciliés au bourg et 700 dans l'un des 91 lieux-dits.

L'agriculture, l'exploitation du schiste ardoisier, l'artisanat et le commerce

constituent l'essentiel de l'activité économique. On dénombre 64 exploitations agricoles où travaillent 250 personnes : cultivateurs, domestiques de ferme, journaliers. On pratique surtout l'élevage de bovins, la culture des céréales, la viticulture. Les moulins de la Croix-Cadeau et de la Garde sont en activité.

Une ferme expérimentale dépendant de l'école d'agriculture d'Angers est implantée au lieu-dit la Sermonerie. La carrière de schiste ardoisier, *La Renaissance*, emploie 300 personnes dont une centaine habite la commune. Cette population de carriers vient beaucoup de l'extérieur du département, notamment de Bretagne.

Certains employés, venus seuls, sont pensionnaires en auberge ou chez l'habitant.

Le commerce et l'artisanat emploient près de 100 personnes et couvrent tous les besoins de la vie quotidienne. Cafés, auberges et hôtels sont nombreux: Avrillé est sur un axe important, Angers-Laval. Parmi les autres professions recensées, on trouve en grand nombre le personnel de maison puis huit instituteurs et institutrices, sept employés de chemin de fer, un notaire. Comme partout en France, la déclaration de guerre va profondément modifier le mode de vie des Avrillais. Des hommes partent au front. Dans les fermes, les femmes et les enfants prennent le relais. La carrière ardoisière ferme. L'assemblée communale prévue le 6 septembre est annulée et l'ouverture de la chasse est ajournée.

La situation, notamment alimentaire, va très vite devenir inquiétante. La solidarité va se mettre en place. Ainsi, dès septembre, des collectes sont organisées afin de venir en aide aux familles et aux soldats.



*La carrière d'exploitation de la Renaissance.*  
Archives départementales de Maine-et-Loire.



*Café de la Croix Cadeau, début du 20<sup>e</sup> siècle.*  
Collection particulière

# Le début de la guerre, l'année 1914

LE DÉBUT DE LA GUERRE

## La mobilisation, les départs des différentes classes



Avrillé, la mairie.  
Archives départementales de Maine-et-Loire.

Quand M. Joseph Boguais de la Boissière, maire d'Avrillé, reçoit le 2 août 1914 le télégramme de la Préfecture annonçant la mobilisation générale, c'est une bonne partie de la population qui est concernée par cet ordre. À cette époque, en effet, les Français sont soumis à des obligations militaires de 20 à 49 ans : Ils font trois ans de service militaire, sont 11 ans dans la réserve (de 24 à 34 ans inclus), sept ans dans la Territoriale (de 35 ans à 42 ans) et enfin sept ans (de 43 à 49 ans inclus) dans la Réserve Territoriale.

Il en résulte que la mobilisation générale touche les classes de 1888 à 1914.

Si on se réfère au recensement de 1911, il y a 239 Avrillais susceptibles d'être

mobilisables en 1914, soit près de 23% de la population totale de la commune. 21 sont dans l'armée d'active et sont donc déjà sous les drapeaux. 81 autres relèvent de la réserve de l'armée d'active et ont donc pu être appelés dès le premier jour de la mobilisation.

Les 74 de l'armée de réserve ont dû être mobilisés quelques jours après et les 59 susceptibles d'être dans la réserve l'ont été quelques mois plus tard, au fur et à mesure des besoins et classe après classe. C'est ainsi que le *Petit Courrier* signale le vendredi 9 avril 1915 qu'on fait appel à la classe 1889, c'est-à-dire aux hommes âgés de 46 ans !

Cependant, un bon nombre de pères de familles nombreuses sont partis à la guerre un peu plus tard. Ainsi, Pierre Joubert, qui avait 38 ans et qui donc était dans la Territoriale, n'est parti qu'en juin 1915 parce qu'il avait quatre filles. Il en est de même pour Pierre Manceau - 35 ans - qui avait trois enfants.

Combien d'Avrillais sont-ils partis à la guerre ? Sachant que, selon l'historien Alain Jacobzone, 80 à 85% des mobilisables sont partis, on peut les estimer à plus de 200, soit 20% de l'ensemble de la population avrillaise.



Télégramme du 2 août 1914  
adressé au maire d'Avrillé.  
Archives municipales d'Avrillé.

# L'internement des étrangers et des nomades



Illustration publiée dans *Le Cri d'Angers* du 23 août 1914. Bibliothèque municipale d'Angers.

En mars 1914, la guerre paraissant inévitable, le gouvernement avait « invité » les étrangers de nationalité ennemie, à priori suspects et susceptibles de constituer un danger pour la France, à quitter le pays.

Au déclenchement de la guerre, ceux restés sur le territoire sont alors interpellés et envoyés dans l'ouest de la France en « camps de concentration ». Ce terme n'a bien sûr pas encore la sinistre connotation qu'il prendra à partir des années 1930. La démarche poursuit un double objectif.

Il s'agit, d'une part, de mettre hors d'état de nuire d'éventuels fauteurs de troubles, saboteurs et espions et, d'autre part, de faire le tri entre les sujets fiables et inoffensifs - qui pourront bénéficier d'une

relative liberté - et ceux susceptibles de constituer un danger. Quelques dizaines de camps sont aménagés à la hâte dont celui d'Angers-Avrillé, implanté sur le terrain d'aviation.

## Un camp à Avrillé

Dès le 6 août, environ 300 étrangers de toutes nationalités, dont des femmes et des enfants, débarquent à la gare d'Angers et sont conduits sur le terrain d'aviation où des tentes « Bessonneau », du nom de l'entreprise angevine qui les fabrique, ont été installées pour les recevoir. Un millier d'autres étrangers arrivent quelques jours plus tard.

D'autres groupes suivront dès lors que des personnes seront transférées vers d'autres sites d'Angers, la capacité du camp d'Avrillé étant de 1300 personnes. Allemands, Autrichiens, Italiens et autres ressortissants étrangers vivent alors dans des conditions sanitaires très précaires. À l'intérieur des tentes, on dort sur la paille; le ravitaillement, l'alimentation en eau et la cuisine ne sont pas encore organisés.

Le lieutenant chargé de la garde du camp se plaint du manque de paille de couchage pour les militaires et les étrangers, du manque de lait pour les enfants; il a d'ailleurs dû en acheter et le payer lui-même. Ces conditions de vie difficiles amènent certaines personnes à écrire aux

autorités pour demander une amélioration de leur sort.

Le camp d'Avrillé est divisé en deux parties : le camp « fermé », sur lequel l'autorité militaire exerce une surveillance sévère et le camp « libre », dont certains prisonniers sont autorisés à travailler à l'extérieur, parfois même assez loin d'Avrillé. Ils aident aux moissons ou apportent une aide aux artisans et commerçants du bourg.

La presse locale parle peu du camp : elle en a mentionné la création mais sans en indiquer le lieu. À la suite d'incidents, elle publie un communiqué du maire d'Angers, le docteur Barrot, qui demande qu'on respecte ces étrangers qui, dans leur grande majorité, « ne sont pas des ennemis mais des malheureux ».

Elle évoque la vie au camp en relatant une manifestation artistique où un « merveilleux violoniste » s'est fait entendre sous l'une des tentes. Mais la presse ne fait pas mention des soucis des élus d'Avrillé qui s'inquiètent, dès le 9 août, des éventuels décès, invoquant le fait que la commune ne pourrait faire face aux frais d'inhumation et qu'il n'y aurait plus de place dans le cimetière de la ville. Un enfant interné, Charles Schmidt, bien que né à Paris en 1912, est décédé au camp le 28 août 1914.

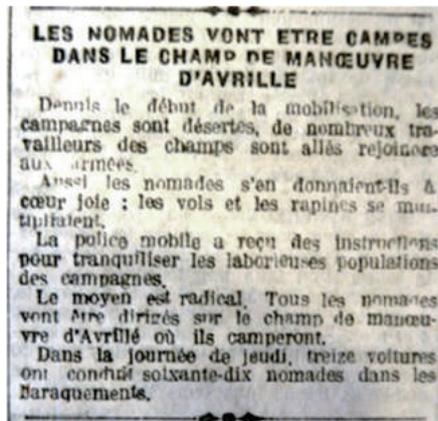
Ces installations provisoires, comme le camp d'Avrillé, dureront peu de temps.

Quelques semaines ayant suffi à faire le « tri » des personnes internées, il est prévu de les diriger vers les côtes. Le camp d'Avrillé ferme ainsi dès le 29 septembre 1914 et ses derniers occupants, 550 Allemands et Autrichiens, sont conduits à la gare d'Angers pour rejoindre le Finistère. Parmi les ressortissants de diverses nationalités, il est estimé qu'environ

9 000 Allemands et 6 000 Autrichiens ont séjourné temporairement à Avrillé.

## Après les étrangers ce sont les nomades

Population jugée alors indésirable, que l'on va regrouper à Avrillé.



Article paru dans L'Ouest du 18 décembre 1914. Archives départementales de Maine et Loire.

Dans les campagnes, de nombreux hommes sont partis au front et beaucoup de lieux sont déserts, de nombreux vols sont commis et l'on accuse les nomades. Les journaux L'Ouest et le Petit Courrier s'en font l'écho le 18 décembre 1914. « Les nomades, cabaniers, roulotteurs en profitent pour terroriser femmes, enfants, vieillards et multiplier leurs rapines ».

Devant cette situation, le Préfet décide de regrouper au champ d'aviation d'Avrillé ces personnes qualifiées de « parasites et peu recommandables ». Ainsi, le 17 décembre, environ 70 nomades sont dirigés sur Avrillé par la police mobile d'Angers.

Vraisemblablement, d'autres internements ont suivi car la semaine suivante le Petit Courrier évoque des plaintes au sujet du stationnement de nomades dans une rue d'Angers et écrit : « Ne pourrait-on pas leur trouver un autre emplacement ? Il était question du champ d'Avrillé ».

Si la presse locale nous indique que le camp existe encore fin janvier 1915, on n'en connaît pas la date de fermeture.



**Au camp d'Avrillé.** — Tous les étrangers (Allemands, Autrichiens, Italiens, Turcs, Roumains, etc.), saisis en France aussitôt l'affichage de la Mobilisation ont été dirigés sur la plaine d'Avrillé où, suivant leur nationalité, en deux camps, un camp libre et un camp sur lequel l'autorité militaire exerce une surveillance sévère, ils partagent leurs loisirs entre les occupations les plus variées : cuisine, danse, musique, chant, etc.

Article publié dans Le Cri d'Angers du 23 août 1914. Bibliothèque municipale d'Angers.

# La vie pendant la guerre

LA VIE PENDANT LA GUERRE

## Les réquisitions et cartes d'alimentation

Durant toute la durée de la guerre, la raréfaction de la production et le poids des réquisitions provoquent des pénuries et la hausse des prix. Ce constat vaut en particulier pour les produits de base : pain, lait, charbon. Cette situation entraîne pour la population bien des difficultés. Aux termes

de la loi du 3 juillet 1877, les réquisitions militaires pouvaient notamment porter sur « le logement ou le cantonnement ».

Dès le 1<sup>er</sup> août 1914, dans un courrier adressé au Maire d'Avrillé, le général Lefèvre lui demandait ainsi de procéder

à la réquisition « des locaux et des forges ». Il était précisé que ces dernières seraient occupées dès le premier jour de mobilisation et que « les outils et matériels existants, ainsi que les patrons et ouvriers pouvant servir d'auxiliaires sont également requis ».

Réquisitions		Militaires		
Date	Requiescentaire	Nature	Fournisseurs	Quantité
1914 4 Août	Capitains de St Paul	Paille	Guerris Ardre o' Ardenne	500 Kil.
6 "	Préfet. p <sup>o</sup> délégation Ardres 111	Paille	Tonier 150 lots Harmand 150 <sup>e</sup>	= 1500 Kil
"	"	Pain	Beclams Aulange	125 K.
"	"	Fromage Gruyère	Deniel 5 <sup>te</sup> Gruyère alba 3 <sup>te</sup>	8 Kilos
7 Août	"	Pain	Toussier 20 <sup>e</sup> Beclams 1 <sup>er</sup> 5 <sup>te</sup>	125 K.
"	"	viande	Houdange Hillot 1 <sup>er</sup> 3.20 l <sup>re</sup> 1 <sup>er</sup>	
"	"	vin	1 <sup>er</sup> Besson 17 <sup>e</sup> 750 o. 3.20 l <sup>re</sup> 5 <sup>te</sup> 80	
"	"	Lait	Deniel 7 <sup>te</sup> o. 1 <sup>er</sup>	
8 Août	"		M. Popin 6 <sup>te</sup> Bessie 3 <sup>te</sup> o. 2 <sup>te</sup>	
"	"	via route	Pource Paille	
"	"		Loisier 7 <sup>te</sup> K.	
"	"	Pain	Houdange 10 <sup>e</sup> Besson 5 <sup>te</sup> 150 <sup>e</sup>	90 K 1/0
"	"	vin	Beclams 125 <sup>e</sup> Toussier 100 <sup>e</sup>	
"	"	Lait	Prisset 7 <sup>te</sup> litres.	
9 Août	"	Pain	40 litres Bessie.	
"	"		Beclams 125 <sup>e</sup> K. Toussier 156 <sup>e</sup> 750	28 K 250

Registre des réquisitions militaires (extrait).  
Archives municipales d'Avrillé.

## LA VIE PENDANT LA GUERRE

### Les réquisitions et cartes d'alimentation (suite)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une réquisition pour les locaux de votre commune nécessaires au 33<sup>e</sup> d'artillerie pendant la période de mobilisation (y compris toutes les forges).

Courrier du général Lefèvre au maire d'Avrillé du 1er août 1914 (extrait)  
Archives municipales d'Avrillé.

Angers, le 1<sup>er</sup> août 1914  
Le Général Lefèvre  
Commandant d'Armes à Monsieur le  
Maire de la Commune  
d'Avrillé.

Les réquisitions militaires portent également sur la nourriture, les vivres et le chauffage de l'armée ainsi que sur « la paille de couchage pour les troupes cantonnées ». Dès le 4 août 1914, on trouve ainsi trace de réquisitions de paille, de pain, de viande, de lait, de vin...

Un cahier tenu à la mairie mentionne les noms des fournisseurs, qu'ils soient agriculteurs ou commerçants. Ces produits agricoles et alimentaires étaient destinés au camp d'internement des Austro-Allemands.

Les boulangeries Deslandes et Fouassier d'Avrillé fournirent du pain entre le 6 août et le 29 septembre 1914, dernier jour d'existence de ce camp.

Pour le seul mois de septembre, les quantités livrées atteignirent 14 tonnes de pain, soit 483 kg en moyenne chaque jour, payé 0,40 francs le kg.

Le 14 août, il était demandé à Joseph Guerrier, agriculteur au Liéru, de fournir quatre bœufs.

Bêtes fournies à M. Guerrier  
1914  
Guerrier Cultivateur Liéru 4 bœufs.

Registre des réquisitions militaires (extrait).  
Archives municipales d'Avrillé.

Durant les deux mois d'existence de ce camp, le cahier fait en outre état de l'achat de 54 bovins et de six tonnes de paille, cette dernière étant destinée au couchage des prisonniers.

Formulaire d'établissement de la carte d'alimentation au nom d'Eugène Crasnier (extrait).  
Archives municipales d'Avrillé.

Imprimé n° 1 à remplir par le chef de famille ou de ménage

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Avrillé

Arrondissement d'Angers

Département Maine et Loire

Adresse (rue et numéro) Chêne

ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE D'ALIMENTATION

Déclaration à faire pour toutes les personnes vivant au même foyer, qu'elles y prennent ou non leurs repas

Nombre de personnes Sept

Pour les détails (noms, prénoms, professions, etc.) le déclarant doit remplir le tableau qui est au verso.

Le 20 Mars 1918.

Certifié exact :  
Le Chef de famille ou de ménage,  
Crasnier Eugène

Toute fausse déclaration expose son auteur à la rigueur des lois.

Faire parvenir cette déclaration à la Mairie après l'avoir établie, datée et signée.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE RÉGION OUEST, PARIS-TARBE.

La guerre exige d'organiser le ravitaillement des armées mais également de subvenir aux besoins de la population.

Afin de réguler au mieux la demande alimentaire, une carte d'alimentation est mise en place en mars 1918. Chaque « chef de famille ou de ménage », comme par exemple Eugène Crasnier, agriculteur au Chêne, doit indiquer au verso de sa carte les noms, prénoms, sexe et lien de parenté avec le chef de famille.

Y figurent également les noms des domestiques qui vivent sous le même toit. L'approvisionnement en charbon étant restreint, le préfet Edmond Fabre demande par courrier du 8 mai 1917 à chaque maire du département d'établir une liste des besoins de sa population communale.

Le maire a ajouté sur ce courrier, de façon manuscrite, qu'il n'y a plus qu'une forge en service, puisque « deux sont fermées pour la mobilisation ». Les 600 kg indiqués correspondent dans la colonne de gauche à la consommation mensuelle en 1915 et, pour la suivante, aux besoins mensuels pour l'année en cours.

Les particuliers sont également concernés par ce courrier. Ce dernier précise notamment que le maire doit procéder à un recensement des « ménages qui se servent d'appareils à gaz pour la cuisine et les distinguer des autres, car il est évident que leurs besoins de charbon sont moindres. » Il indique d'autre part que « ce n'est qu'à titre exceptionnel que des communes situées au milieu de bois ou à proximité de bois ou de forêts, pourront demander une attribution de charbon de quelque importance. »

Des coupons pour l'obtention de charbon demeurèrent en vigueur à l'issue de la guerre, tout au moins durant une partie de l'année 1919.

Ces coupons étaient destinés aux enfants de moins de trois ans, aux malades, aux prisonniers de guerre et aux vieillards de 70 ans.

5° Charbons spéciaux :			
a) Charbon de forge.....		600 kilogr 600 K.	1 2 sont fermées pour la mobilisation
(Indiquer dans la colonne 3 combien de forges marchent actuellement.)		11	
b) Braisette pour boulangers.....		11	
c) Anthracite pour usages industriels.		11	

AVRILLÉ	COMMUNE D'AVRILLÉ
MAINE-ET-LOIRE	MAINE-ET-LOIRE
N° 17	N° 17
<b>COUPON</b>	<b>COUPON DE CHARBON</b>
de 49 Kilogr. de charbon de terre pris chez Monsieur BODY, par M Charpentier domicilié à Avrillé.	COUPON pour Soixante quinze Kilogrammes de charbon de terre à prendre chez Monsieur BODY, rue Vauvert, 7 marchand de charbons à Angers, par M Charpentier domicilié à Avrillé.
Délivré le	Avrillé, le 1 <sup>er</sup> 9 <sup>le</sup> 1919
	LE MAIRE,

Inventaire des besoins en charbon. Archives municipales d'Avrillé.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE	DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
Commune d'AVRILLÉ	Commune d'AVRILLÉ
<b>SUCRE</b>	<b>SUCRE</b>
Coupon de 250 grammes	Coupon de 250 grammes
délivré le à M américain	
Cachet de la Mairie	Cachet de la Mairie
Le Maire,	Le Maire,

Enfant de moins de 3 ans, malade, prisonnier de guerre, vieillards de 70 ans.

Le sucre était également contingenté au-delà de la guerre. Sur ce coupon, le bénéficiaire est un Américain. Archives municipales d'Avrillé.

# Les Angevines durant la Grande Guerre



Carte postale du centre bourg d'Avrillé (détail).  
Archives départementales de Maine-et-Loire.

Si les sources manquent pour parler ici spécifiquement d'Avrillé, on peut dire que comme sur l'ensemble du territoire angevin, la guerre « sépare les sexes » : aux hommes l'héroïsme de la guerre, aux femmes la garde du foyer. Mais le conflit se prolongeant, les Angevines vont être, comme les autres Françaises, mobilisées pour participer à l'effort de guerre et être amenées à vivre des situations inédites. La guerre, affaire des hommes, devient aussi la guerre des femmes.

## Femmes mobilisées dans l'économie

Le 7 août 1914, le président du Conseil, René Viviani, s'adresse aux femmes : « remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille » Les paysannes, majorité silencieuse, sont les premières à jouer ce rôle de remplaçantes.

En Anjou, où entre 53 et 58% des actifs agricoles sont mobilisés, la femme se retrouve souvent seule. À Avrillé où il y a près de 70 exploitations agricoles entre un et 46 hectares, les femmes se mettent aux travaux des champs (moissons, labours) en plus des tâches traditionnelles. Beaucoup se retrouvent à la tête de l'exploitation, rôle inhabituel pour elles qui, avant guerre, n'avaient aucune responsabilité dans le fonctionnement des fermes. Le travail est très dur car peu mécanisé et il faut aussi s'occuper des enfants. Confrontées au manque de main d'œuvre, elles cultivent avec l'aide de domestiques.

Dès avril 1916, on reconnaît le mérite de ces paysannes puisque le comité permanent d'action agricole d'Avrillé désigne, dans le cadre de la Journée de l'Anjou, les femmes de la commune « les plus dignes de recevoir une médaille, ou un diplôme commémoratif, pour dévouement

à assurer la culture du sol en l'absence de leurs maris mobilisés ».

Neuf Avrillaises sont désignées comme Jeanne Demaure, 37 ans et trois enfants (7, 3,1 ans) dont le mari Pierre est parti le 2 août 1914 et qui doit exploiter une ferme de 24 hectares (locataire du comte de Saint Pol) avec quatre domestiques au lieu-dit La Motte (à l'emplacement actuel du golf). Elle continue de livrer le lait à l'hôpital et aux autres clients.

Pourtant, malgré l'appel lancé par la présidente du groupe angevin de l'Union Française pour le suffrage des femmes, aucune ne participe au comité d'action agricole d'Avrillé où siègent sept hommes, alors que les femmes y sont électrices et éligibles.

## Remplaçantes, les Angevines le sont dans tous les secteurs

Elles le sont dans les commerces, l'enseignement, les PTT, les transports et l'industrie. La grande nouveauté est l'embauche de femmes fendeuses en 1915 aux ardoisières de Trélazé : Elles entrent plus massivement en 1916 comme personnel « au jour » dans des ateliers où on fait des modifications techniques pour adapter le matériel. Même après le retour des hommes, l'embauche des femmes est durable.

Les Angevines sont aussi présentes dans l'industrie de guerre : 3 000 en Anjou en 1917.

À Angers, *Bessonneau* emploie 66% de femmes (sur 6 800 employés) pour des commandes militaires de hangars et de bâches.

L'Anjou a aussi ses munitionnettes : l'usine d'obus de 75 Beauvais et Robin, à Angers, emploie ainsi, en 1916, 27,7% de femmes (46 ouvrières) et les ateliers de chargement d'obus de Montreuil-Belfroy, en mars 1918, en emploi 33% (160 ouvrières).

Dans ces usines, les salaires sont plus élevés mais les conditions de travail difficiles, avec des accidents comme à Montreuil-Belfroy, où une explosion a lieu

le 27 mars 1918, qui provoque 40 blessés dont 30 femmes. Les usines de munitions d'Angers ont de petits effectifs et de petits ateliers mais le travail est aussi dur que dans les grandes usines parisiennes.

## Femmes dévouées au service de la Patrie

Le dévouement, alors considéré comme une qualité naturellement féminine, prend d'abord la forme des « anges blancs », infirmières salariées de l'Assistance Publique ou bénévoles de la Croix Rouge. Louise Cointreau (1855-1952), présidente de l'Union des Femmes de France, une des associations de la Croix Rouge (outre, notamment, la Société de Secours aux Blessés Militaires), met en place en territoire angevin l'Hôpital auxiliaire n°102 où près de 3000 blessés sont soignés. Ces « anges blancs » soignent les blessures de guerre et soutiennent aussi le moral des soldats.

Les Angevines répondent aussi présent à la patriotisation des œuvres philanthropiques. La tradition de philanthropie de la bourgeoisie angevine est reconvertie en fonction de la guerre : colis pour prisonniers et soldats, rôle auprès des blessés, aide aux réfugiés du Nord ou de Belgique (20 000 réfugiés officiels en Maine-et-Loire), l'aide aux civils en difficultés. L'Oeuvre du train sanitaire, créée en 1915 par Marguerite Carré, une Angevine qui a fait carrière à l'opéra de Paris, fait aménager les trains ramenant les blessés du front. „La Famille du Soldat”, première œuvre de mairaines, fondée à Angers en 1915, par Mademoiselle de Lens, met en contact les soldats privés de famille avec des correspondants potentiels, mairaines ou parrains.

## Les épreuves de la guerre, loin du front

Les Angevines ne connaissent pas l'enfer du front ni les souffrances des femmes des territoires occupés du Nord et de l'Est. Mais la guerre, c'est la séparation, c'est le veuvage pour beaucoup, puisque 20 000

Angevins sont morts; c'est faire vivre sa famille, éduquer seule les enfants, gérer le ménage dans un contexte de hausse des prix.

Entre 1914 et 1917 à Angers, le coût de la chicorée augmente de 200%, celui de la pomme de terre, de 233%, de l'habillement, de 50%, du tissu, de 75%. Début 1917, 150 femmes manifestent à Angers pour protester contre le manque de charbon dont le prix a augmenté de 150% en 1917 et de 350% en 1918 par rapport à 1914.

## L'existence des femmes, bouleversée par la guerre

Les Angevines se sont montrées patriotes avant tout mais l'autonomie forcée due au conflit donne naissance à une image de la femme qui s'est un peu écartée des schémas traditionnels. Certains craignent ainsi une inversion des rôles et redoutent une trop rapide évolution des mœurs.

La guerre a amené les femmes à des expériences nouvelles, à se révéler.

« Beaucoup ont été surpris de voir depuis la guerre des femmes exercer les métiers, occuper les emplois, diriger les entreprises auxquels les hommes jusqu'alors avaient accès. Beaucoup ont été surpris, beaucoup ont été hostiles puis les préjugés ont disparu devant la nécessité. Les femmes font ce que, par fausse éducation, elles se croyaient parfois elles mêmes incapables de faire » dit Marguerite Billot-Thulard, dans le *Petit Courrier* du 16 avril 1918.

Cette institutrice préside le petit groupe angevin de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes qui avait suspendu ses revendications en 1914. Il reprend ses activités en 1918 et sera déçu après que le suffrage féminin, voté à la Chambre en 1919, aura été bloqué par le Sénat. Si en 1918-1919 la majorité des Angevines ne pose pas le problème de l'impact de la guerre en termes d'émancipation, comme les autres Françaises, elles considèrent malgré tout que rien ne sera plus comme avant.



Avrillé, le bourg.  
Archives Départementales de Maine-et-Loire.

# L'École à Avrillé en 1914-1918



3. AVRILLÉ (M.-et-L.)  
La Mairie, l'École et l'Église L. V. phot.

Avrillé, la mairie, l'école et l'église.  
Archives Départementales de Maine-et-Loire.

En 1914, dans une commune semi-rurale comme Avrillé, la question de l'école n'est sans doute pas encore une priorité pour tous. Les mentalités n'ont peut-être que lentement évolué depuis qu'une enquête sur le canton (citée dans l'ouvrage *Avrillé au fil du temps*) concluait, en 1798, qu'« un cultivateur aime mieux le profit que lui donne un gardien de moutons que l'avantage que retirerait l'enfant à savoir lire et écrire ».

Mais sous la III<sup>e</sup> République, les lois du ministre Jules Ferry ont instauré, en 1881, l'école obligatoire de 7 à 13 ans, gratuite et laïque. Cependant, les élus d'Avrillé n'avaient pas attendu ces lois pour ouvrir des écoles dans le centre-bourg.

D'abord, ils achètent et aménagent en classes la maison d'Etienne Delpuech et Jeanne-Marie-Louise Rocton, située au carrefour du centre-bourg, à l'emplacement de l'ex-restaurant Malanga. Ces locaux, utilisés d'abord pour les garçons et les filles, resteront une école de filles jusqu'à la construction de l'école Jules Ferry, après la Seconde Guerre Mondiale.

Il peut sembler curieux pour nos contemporains d'apprendre que, dès 1840, face aux difficultés pour recruter des enseignants qualifiés, les rémunérer, les loger, le conseil municipal décide de faire appel à une Sœur de Saint-Charles d'Angers. Une école mixte communale, dirigée par une religieuse, est ouverte.

En 1870, le Conseil municipal décide la

construction d'un ensemble incluant une mairie, une école de garçons et un logement d'instituteur, réalisé à l'est du presbytère. Une école libre de filles tenue par des Sœurs de Saint-Charles est ouverte, sur un emplacement qu'occupe en 2018 une banque. Cette école restera à cet emplacement jusque vers 1970.

On retiendra qu'en 1914-1918, les enfants d'Avrillé pouvaient aller à l'école en centre-bourg, dans le quartier de l'église, soit à l'école communale de garçons, soit à l'école communale de filles, soit, en face, à l'école libre de filles.

Cent ans plus tard, à la suite des aménagements du centre-ville actuel, tous les vestiges des premières écoles ont disparu du cœur historique d'Avrillé.

LA VIE PENDANT LA GUERRE

# Les collectes de solidarité effectuées dans la commune

Dès le début du conflit, on se soucie des familles des mobilisés qui vont se trouver dans le besoin, des soldats au front qu'il faut soutenir. L'État décide ainsi de verser des allocations aux familles de mobilisés. Elles en seront bientôt toutes bénéficiaires. Le Conseil municipal, de son côté, décide dès le 4 août 1914 de verser une aide au bureau de bienfaisance pour les familles nécessiteuses des mobilisés, sous forme de bons de pain. En septembre, une école et la société de boules participent à une collecte pour les blessés. En décembre, c'est pour le Noël des soldats que les écoles se mobilisent.

Tout au long du conflit, la population participera aux nombreuses collectes organisées au plan local, départemental ou national comme la *Journée du 75* dont le but est de fournir aux combattants le plus possible d'objets d'hygiène et de confort.

La Journée de l'Anjou a pour objet de venir en aide aux hôpitaux, secourir les misères locales et aussi « glorifier le courage des soldats angevins, célébrer la vaillance des populations des villes et campagnes et aussi mettre à l'honneur le travail des femmes des campagnes qui, restant seules à la ferme, accomplissent les travaux agricoles afin qu'au retour leur mari trouve toutes choses en bon état comme s'il n'était pas parti ». Journée des prisonniers en Allemagne, Journée des éprouvés de la guerre, Journée des orphelins, Journée du poilu, etc. À chacune des collectes, ce sont des jeunes filles qui sollicitent la population en proposant cartes postales ou insignes.

Des appels sont lancés pour de l'aide matérielle et Avrillé se mobilise pour l'opération *Des couvertures pour nos soldats*. On relève aussi des initiatives personnelles comme ces Avrillaises qui envoient sur le front des lainages, comme les élèves de l'école publique de filles qui adressent au commandant du 33<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie un paquet contenant 18 passe-montagnes, 18 cache-nez... confectionnés avec de la laine achetée avec le montant de leurs « petites économies » ! Comme dans le reste de l'Anjou et du

pays, les Avrillais ont sans doute répondu à l'appel, avec plus ou moins d'entrain selon la nature des collectes et selon les circonstances plus ou moins difficiles qui ont jalonné les différentes phases du conflit.



Archives Départementales de Maine-et-Loire.

# Les prisonniers de guerre allemands

Face à la difficulté que représente le manque de main d'œuvre agricole, dès 1915, le département de Maine-et-Loire se voit proposer 650 prisonniers de guerre allemands.

Ils sont ensuite mis à disposition de tout maire qui en ferait la demande, à charge pour lui de trouver le logement et de fournir la nourriture. Le *Petit Courrier* parle de l'emploi des prisonniers de guerre en décembre 1915.

Au début, « *l'esprit public est nettement hostile* » à l'emploi des prisonniers de guerre, écrit Alain Jacobzone dans son ouvrage *En Anjou, loin du front*, mais face aux difficultés de trouver de la main d'œuvre, « *les Angevins cessent de faire les difficiles* ».

C'est en 1916 que le maire d'Avrillé, Joseph Boguais de la Boissière, en fait la demande par l'intermédiaire du Comité permanent d'action agricole, à la suite d'une lettre d'un de ses administrés, exploitant de la ferme de la Beurrière qui a une superficie de 42 hectares.

Celui-ci, ayant appris par les journaux qu'on allait mettre à la disposition des communes des prisonniers de guerre, demande au maire de lui réserver une équipe.

C'est ainsi que 20 prisonniers de guerre allemands séjournent à Avrillé du 23 juillet au 31 août 1916. Ils arrivent le samedi 22 juillet en gare d'Angers et repartent le 1<sup>er</sup> septembre au matin. Cette arrivée a été préparée quelque temps à l'avance puisque le général commandant les dépôts de la 36<sup>e</sup> brigade annonce qu'il se rendra à Avrillé « *pour examiner les locaux destinés aux cantonnements des prisonniers de guerre* ».

De plus, le conseil municipal, dans un extrait du registre des délibérations du 2 juillet 1916, a dû prendre l'engagement de rembourser le montant des frais résultant du prêt du matériel de couchage destiné à l'équipe des prisonniers allemands et à son escorte.

Les prisonniers de guerre étaient destinés à effectuer les moissons, puisqu'ils ont

séjourné du 23 juillet au 31 août. Ils travaillaient par équipe de cinq surveillés par un gardien.

En effet, d'après une note de la préfecture aux maires en date du 25 juin 1917, il est exigé par le ministre de la Guerre que les prisonniers travaillent par groupe de cinq au moins.

Mais la Préfecture ajoute que « *le préfet intervient (...) pour que ce nombre soit abaissé à deux ou trois pour notre région de petite culture* ».

L'employeur avait à sa charge la nourriture, devait payer 3,50 francs par jour et par travailleur et ne pouvait bénéficier de l'équipe que quatre jours maximum. C'était la commune qui percevait cet argent, l'administration préfectorale percevant de la commune la valeur du travail exécuté ainsi que le remboursement des frais de nourriture des hommes de garde.

À Avrillé, malgré les hommes de garde, deux de ces prisonniers se sont évadés le dernier jour, le 31 août 1916. Le *Petit Courrier* titre « *les Boches s'évadent (...) jeudi soir à 9 heures à la rentrée du travail* ». Ils seront arrêtés le dimanche 10 septembre à Saumur. Pour Alain Jacobzone, c'est surtout en 1917 que les prisonniers de guerre furent les plus nombreux, à tel point qu'il écrit : « *le préfet note que maintenant tout le monde lui en réclame* ».

En février 1918, le commandant du dépôt de prisonniers de Bressuire indique au maire d'Avrillé qu'il lui est impossible de compléter à dix prisonniers de guerre l'équipe de la commune mais promet qu'elle sera portée à neuf. La promesse fut tenue puisque les cartes d'alimentation délivrées en 1918 mentionnent neuf prisonniers allemands gardés par deux personnes.

Ferme de la Beurrière  
Avrillé, le 9 avril 1916

Monsieur le Maire  
de la Commune d'Avrillé

Monsieur le Maire,

J'ai appris par les journaux  
qu'on allait mettre à la disposition  
des communes des prisonniers de  
guerre; je vous serais donc très  
reconnaissant, dans le cas où vous  
en auriez, de m'en réserver une  
équipe.

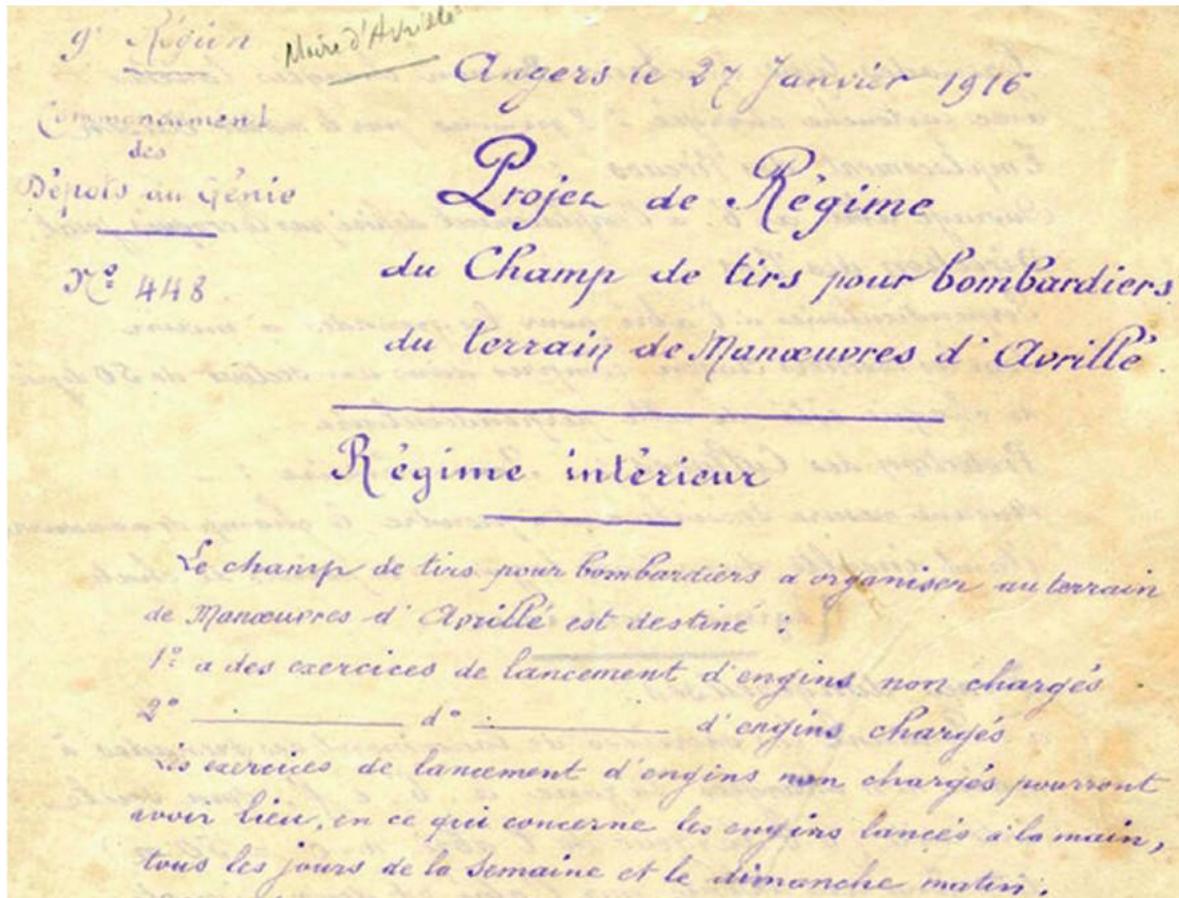
Recevez Monsieur le Maire  
ma bien sincère salutation

M. Boguais

Lettre de demande de mise à disposition de prisonniers adressée au maire d'Avrillé en date du 9 avril 1916. Archives municipales d'Avrillé.

LA VIE PENDANT LA GUERRE

# L'aérodrome d'Avrillé pendant le conflit 1914-1918



Extrait du projet de régime du champ de tir pour bombardiers du terrain de manoeuvres d'Avrillé du 27 janvier 1916. Archives municipales d'Avrillé.

Situé sur le site du plateau de la Mayenne, l'aérodrome voit le jour en 1908. Il va permettre à René Gasnier de poursuivre les vols qu'il effectuait en Anjou à la Haye-Longue sur les prairies inondables en hiver. Avec le concours de l'ingénieur Maurice de Farcy, l'autorité militaire met en oeuvre le défrichement du Bois de la Perrière, utilisé jusqu'alors comme terrain de manoeuvres de la garnison d'Angers.

Les années 1910-1912 seront le cadre de meetings aériens sur le terrain aménagé pour la circonstance (piste, tribunes, tour de contrôle, hangars en toile de chez Bessonneau).

À la veille de la déclaration de guerre, des manifestations aéronautiques nationales y feront escale : tour de France Michelin, rallye

aérien de Monte Carlo, démonstrations de vols acrobatiques par le duo Roland Garros et Edmond Audemars, vols de propagande de l'escadrille militaire HF 19. Marie Marvingt, célèbre aviatrice et conférencière à ses heures, y tient des réunions sur le thème des transports aériens, dont les bénéfices serviront à l'achat d'un avion sanitaire.

Après la déclaration de guerre, les aménagements des fêtes aériennes de 1910-1912 seront utilisés pour héberger les ressortissants austro-hongrois assignés à résidence.

L'activité militaire, du fait de l'éloignement du front, est peu importante. Les industries mécaniques et industrielles proches de l'aéronautique sont en revanche en plein

essor. C'est le cas en particulier des établissements Bessonneau, spécialisés dans la corderie et la toile huilée pour entoilage. Bessonneau développe également la construction de hangars démontables pour l'aviation, l'armée et les hôpitaux de campagne. La branche bois, à l'enseigne « Meuble Massif », met au point la réalisation de la cellule des avions en bois lamellé collé qui révolutionne l'aérodynamisme des appareils.

Les établissements Delaunay Belleville et le garage Malinge participeront de leur côté à la mise au point des appareils réalisés par les industriels Marcel Bloch, Potez, Déperdussin, Spad, sans oublier le célèbre Pierre Clerget. Parmi leurs dernières réalisations, le Potez Bloch SEA





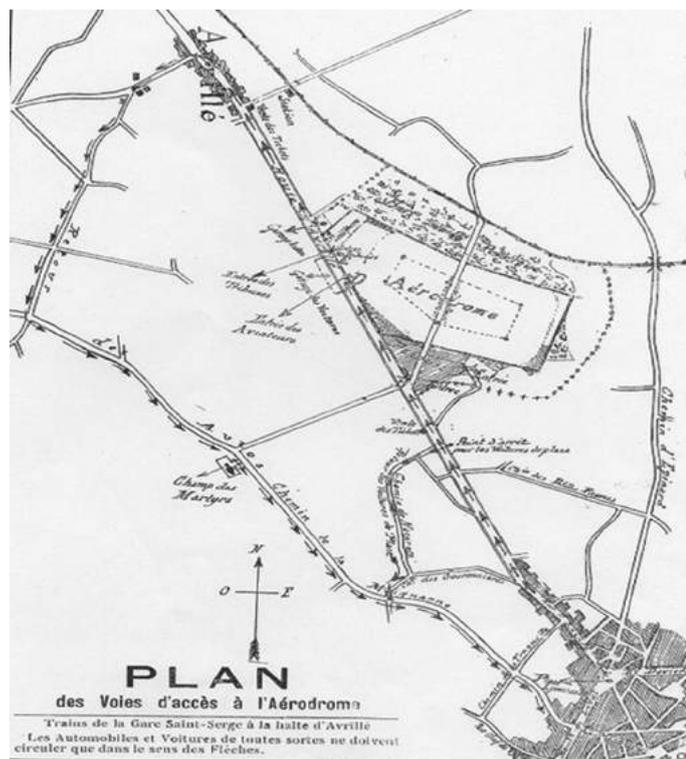
Meeting de 1910 à Avrillé – détail. Musée régional de l'Air d'Angers-Marcé.

IV sortira cependant trop tard des chaînes de montages pour participer aux combats.

De l'École Supérieure des Arts et Métiers d'Angers sortiront plusieurs ingénieurs qui s'illustreront dans le domaine aéronautique. Parmi ces « Gadzarts », Louis Béchereau participe à la mise au point des célèbres Spad VII et XIII, Emile et Louis Coroller œuvreront comme ingénieurs chez Potez et Bloch et Camille Leplanquais chez Blériot et Potez.

Parmi eux, l'Angevin Pierre Chanteloup sera ingénieur chez Caudron sur les modèles G III et G IV. Henri Coand s'illustrera comme concepteur et installateur d'un poste de mitrailleur au dessus de l'avion. Georges Mailfert mettra au point le transport et le largage de bombes.

La nécessité d'entraîner les pilotes aux nouvelles tactiques du bombardement aboutit localement à un projet de « régime de champ de tirs pour bombardiers », qui est officiellement étudié sur le terrain d'aviation du Plateau de la Mayenne. Mais on ne sait si ce projet trouva une traduction concrète. Le départ des Américains en 1919 marquera dans tous les cas la fin de l'activité militaire sur le terrain d'aviation d'Avrillé.



Plan de l'aérodrome d'Avrillé.  
Musée régional de l'Air d'Angers-Marcé.

# Les conséquences de la guerre à Avrillé

## LES CONSÉQUENCES

### 1917, une année très dure

1917 est une année très difficile : la guerre dure déjà depuis près de 3 ans et personne n'en voit la fin. De plus, les réquisitions sont de plus en plus importantes et le nombre de terres labourables a diminué (500 hectares à Avrillé au lieu de 800 en 1914).

De plus, l'hiver est très rigoureux, la neige tombe en Anjou, la Maine est gelée... Les temps sont très durs, si bien que les vols sont nombreux : ainsi, à Avrillé, des vols de bois sont signalés dont l'un au préjudice du maire, Joseph Boguais de la Boissière, un vol de pommes de terre, un vol de volailles au Fléchet et chez Mme Boujean, des vols de fils électriques dans les carrières d'Avrillé, de bicyclettes. Des bris de barrière sont signalés, dont les auteurs sont trois femmes venant d'Angers, selon le *Petit Courrier* en date du 4 mars 1917.

Les boulangers sont même autorisés à vendre du pain rassis, la vente de viande de boucherie et charcuterie est restreinte et les difficultés d'approvisionnement en charbon obligent à rouvrir des mines de Chalonnnes et de Saint-Aubin-de-Luigné; l'essence est également rationnée mais aussi le pain, à raison de 400 grammes par adulte et 300 grammes par enfant chaque jour, selon le *Petit Courrier*. Le 24 septembre, ce journal va même jusqu'à encourager les agriculteurs à donner des ramilles d'arbres pour la nourriture de leur bétail, car « *il apparaît que la valeur alimentaire des feuilles et jeunes branchettes est supérieure à la luzerne* ».

La lecture du *Petit Courrier* nous apprend que, pour faire face à cette crise, de nombreuses dérogations sont accordées aux combattants issus de l'agriculture. Ainsi, pour les classes 88, 89 et 90, la durée des permissions est allongée et le nombre de prisonniers allemands mis à disposition est augmenté.

Par ailleurs, les jeunes sont mis à contribution puisque les congés scolaires de Pâques sont fixés du 25 mars au 12 avril afin, écrit le *Petit Courrier*, de « *faciliter, en temps opportun, la participation des élèves aux travaux agricoles* ». Un peu plus tard dans l'année, le 24 juin, le même journal écrit que le ministre de l'instruction publique demande d'autoriser les élèves du primaire à « *sécher les cours afin de participer aux travaux des foins et de la moisson, dispenses de fréquentation pouvant s'étendre jusqu'à trois mois hors vacances scolaires* ».

Face au problème des terres abandonnées, une loi votée en 1916 permet aux municipalités de réquisitionner les bêtes de trait, les machines et les instruments agricoles. Il est même proposé aux agriculteurs par la Direction des services agricoles de Maine-et-Loire de faire labourer ces terres abandonnées au moyen de tracteurs agricoles mis à leur disposition par les Établissements Beauvais et Robin, constructeurs de machines agricoles à Angers. Mais il n'est pas établi que des Avrillais aient pu en faire la demande.

Grâce à tous ces efforts, les rendements à l'hectare s'améliorent et certaines productions agricoles amorcent une timide remontée en 1918 à Avrillé. Cependant, les terres labourables ont diminué de superficie depuis 1914 et c'est surtout la superficie consacrée au blé qui a fortement chuté, ce qui démontre que cet apport de main d'œuvre supplémentaire n'était pas suffisant.

Face à ce problème, les exploitants ont agrandi la superficie des prés ne nécessitant pas de main d'œuvre, ce qui fait que le nombre de bovins a beaucoup augmenté, leur permettant ainsi de répondre à une forte demande de la part de l'armée.

Les boulangers  
sont même  
autorisés à  
vendre du pain  
rassis

## LES CONSÉQUENCES

## Les « détachés de la terre »

Le terme de « détachés de la terre » apparaît à partir de 1917 dans les archives municipales.

La préfecture de Maine-et-Loire donne des instructions concernant ceux qu'elle nomme les « détachés de la terre » afin « d'obtenir le maximum de rendement dans les travaux agricoles et de diminuer (...) l'étendue des terres incultes ». Il est précisé que ces hommes ne doivent pas oublier qu'ils restent militaires, d'ailleurs ils devront toujours porter un brassard.

### Qui sont ces « détachés de la terre » ?

La circulaire ministérielle du 27 juillet 1917 désigne ainsi « les classes 1895 et plus anciennes du service auxiliaire, les pères de cinq enfants ou veufs pères de quatre enfants appartenant à la Réserve de l'Armée territoriale ».

Leur devoir est de cultiver la terre et ils sont placés sous la surveillance du Comité d'action agricole. Ce Comité est institué dans chaque commune rurale par un décret du 2 février 1916.

Le *Petit Courrier* signale le 15 février que « les femmes sont électrices à ces comités d'action agricole ». Malgré l'appel lancé par la présidente du groupe angevin de l'Union française pour le suffrage des femmes, le comité d'Avrillé ne comportera cependant que sept hommes, à savoir le maire et six conseillers municipaux.

Dès leur arrivée dans la commune, les « détachés de la terre » doivent faire émarger leur livret militaire à la mairie et à la gendarmerie. Le maire devra en tenir une liste à jour et l'afficher à la porte de la mairie. Les « détachés de la terre » sont répartis en deux catégories :

- ceux de la catégorie A, propriétaires agricoles qui ont une exploitation agricole et qui, de ce fait, consacrent une partie de leur temps (« le temps strictement nécessaire ») à leur exploitation et une autre partie à la collectivité. Ce temps est fixé selon la taille de leur exploitation :

- ceux qui ont une exploitation de moins de deux hectares doivent quatre jours par semaine à la collectivité,
- ceux qui ont de deux à cinq hectares, trois jours,
- ceux qui ont de dix à 20 hectares, deux jours,
- ceux qui ont plus de 20 hectares, un jour.

Ce sont les termes proposés au maire d'Avrillé par l'officier contrôleur de la main d'œuvre.

- ceux de la catégorie B, salariés agricoles, sont entièrement à la disposition de la commune où la commission départementale les a placés; ils sont le plus souvent affectés dans la commune où réside leur famille et sont répartis dans les fermes par le comité communal ou par le maire, selon un ordre prioritaire :

- 1 - chez les veuves des soldats ou femmes de prisonniers;
- 2 - chez les parents dont les fils sont morts ou prisonniers;
- 3 - chez les femmes des soldats;
- 4 - chez les femmes des mutilés de guerre;
- 5 - chez des exploitants ayant des fils ou gendres mobilisés;
- 6 - enfin, chez tous les autres agriculteurs;

Ils reçoivent un salaire fixe de 2,12 francs - à comparer avec le coût d'un prisonnier, 3,50 francs - et doivent être nourris et logés par leurs employeurs.

Les permissions ne peuvent être qu'exceptionnelles (décès ou maladies graves, blessure d'un frère) et ne peuvent durer plus de sept jours. Les dimanches et jours fériés ne peuvent être accordés que si les travaux agricoles le permettent.

En cas de non obéissance à ces instructions, les « détachés de la terre » seront renvoyés dans leurs corps ou peuvent être punis : c'est ainsi que, à Avrillé, Eugène Hobé, de la classe 1895, est condamné à 6 jours de prison pour avoir quitté son travail le 12 février 1918 sans autorisation, « passant une grande partie de son temps au café » selon le *Petit Courrier* en date du 27 février 1918.

Pour Avrillé, les archives conservent un certain nombre de listes de ces « détachés de la terre » qui ont été apposées à la porte de la mairie. Ceux-ci font partie des classes les plus âgées, de 1888 à 1897, c'est-à-dire ayant en 1917 entre 40 et 49 ans.

La liste du 26 février au 1<sup>er</sup> juin 1918 comporte :

- dans la catégorie A, six personnes répertoriées;
- dans la catégorie B, 15 personnes répertoriées qui devaient 6 jours de travail.

Le premier d'entre eux arrive à Avrillé le 1<sup>er</sup> avril 1917 et le dernier le 16 septembre 1917.

Ces hommes sont essentiellement des salariés agricoles mais Alain Jacobzone (op. cit.) signale que des non-agriculteurs ont été soupçonnés de s'être déclarés agriculteurs pour ne plus aller à la guerre.

Ils reçoivent un  
salaire fixe de  
2,12 francs

## LES CONSÉQUENCES

# Les Américains en Anjou et ... à Avrillé

Débarquant à Saint-Nazaire le 26 juin 1917, c'est tout naturellement que les « Sammies » vont suivre la Loire pour se rendre sur le front Est qui leur est attribué. Les villes d'Angers et Saumur vont devenir, alors, des villes de soins et d'instruction pour les soldats américains sous-instruits militairement.

A Angers, à compter du 15 septembre 1917, Mongazon devient le *Base Hospital 27*, un hôpital avec 329 soignants dont 65 nurses, tous originaires de Pittsburgh et disposés à recevoir 27 362 blessés et malades qui vont descendre du front en trains-ambulances.

Le 15 janvier 1918, la caserne Desjardins reçoit le 116<sup>th</sup> Engineers, régiment du génie américain composé d'abord de 850 sapeurs-instructeurs puis de 1 000 quelques mois plus tard. La formation dure quatre semaines et 29 126 stagiaires seront instruits à Desjardins dont le capitaine d'artillerie Harry Truman, futur Président des États-Unis. Les hommes s'entraînent dans la campagne angevine, dont le terrain de manœuvre d'Avrillé.

Le 27 mars 1918, un fait divers bouleverse la vie locale, ce sont des ambulances automobiles et cinq voitures américaines qui traversent le bourg à vive allure, transportant les blessés de l'explosion de Montreuil-Belfroy, explosion dont la violence s'est fait sentir bien au-delà d'Avrillé.

Le 10 avril 1918, un avion atterrit à Avrillé. Il est piloté par le doyen des pilotes français, M. Gaubert, qui a déjà participé en 1912 au Circuit de l'Anjou. M. Gaubert félicite l'Aéro-Club pour l'installation d'un hangar fixe en vue de faciliter les atterrissages.

Le 23 juin 1918, la musique d'un régiment américain qui vient d'arriver à Avrillé joue à Angers lors du Challenge sportif Bessonneau : « on peut dire qu'elle conquiert au cours de sa première audition publique la sympathie de tous les Angevins présents ».

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1918, une troisième unité permanente de 573 instructeurs de l'Organization and Training Center n°4, avec quatre écoles (tracteurs, munitions, artillerie lourde et transport d'artillerie par rail), prend possession de la caserne

Le Conseil,  
Après avoir <sup>donné</sup> son avis sur l'exposé de  
M. le Maire, <sup>conseil</sup> pris connaissance de  
la manifestation préparée pour le  
4 Juillet, en l'honneur de nos  
alliés américains,  
Désirant s'y associer dans  
la plus large mesure,  
Acclame la vaillance des  
troupes américaines,  
leur exprime sa profonde  
~~reconnaissance~~ <sup>gratitude</sup> pour l'aide  
précieuse qu'elles ont magnifiquement  
apportée à la victoire de Verdun  
et de la Justice  
Et adresse respectueusement au  
Général Pershing ses profonds  
et reconnaissants hommages.

Courrier de félicitations du maire d'Avrillé adressé au nom du conseil municipal au général Pershing, commandant en chef du corps expéditionnaire américain en France (1919).  
Archives municipales d'Avrillé.



Illustration © iStock

Langlois (aujourd'hui Verneau). Elle instruit 6 455 stagiaires pendant quatre semaines de formation.

Les deux unités américaines casernées à Desjardins et Langlois accueillent des régiments d'artillerie qui vont s'entraîner sur le terrain d'aviation transformé en champ de manœuvre, avec du matériel français dans un premier temps, voire anglais et américain ensuite.

Le 13 septembre 1918, la cohabitation étant devenue difficile entre les deux unités par manque d'espace, le préfet autorise la création d'un « *champ de tir à grenades et au fusil* » à l'étang Saint-Nicolas sur les communes d'Angers, Avrillé et Beaucouzé. Le préfet insiste auprès du maire d'Avrillé sur le fait de bien faire connaître à la population les zones dangereuses.

Un régiment d'artillerie est composé de 1 200 soldats et de 50 officiers répartis en six batteries de 200 hommes. Ces hommes en formation logent dans les communes environnantes, souvent dans les *bowlings*, jeu de boules de fort et chez l'habitant, qui trouve là un moyen d'améliorer l'ordinaire. S'il est difficile de savoir combien de régiments ou de batteries se succèdent sur la commune d'Avrillé, on sait qu'à la date

du 12 octobre 1918, 500 hommes y sont logés.

Le 13 septembre 1918, le public est informé qu'en raison des atterrissages, des manœuvres des troupes américaines et des exercices de tirs, pour éviter les accidents, l'accès du terrain délimité par des écriteaux est interdit au public. Il redeviendra accessible le 28 décembre 1918, la guerre terminée.

Il est certain que des soldats américains ont appris la signature de l'Armistice au cours de leur formation en Anjou et se sont donc trouvés immobilisés sur place en attente de consignes. Mais on sait que les sessions de formation commencées sont menées à leur terme. Les relations avec la population furent toujours excellentes avec ces troupes disciplinées, désireuses d'apprendre les modes de vie des Français et des Avrillais.

Les unités d'instruction casernées à Desjardins (116<sup>e</sup> Génie) et Langlois (O&T Center) quittent l'Anjou à la mi-janvier 1919.

*Ils vont s'entraîner sur le terrain d'aviation*

Mais d'autres troupes descendant du front séjournent dans la commune en attente de rembarquement à Saint-Nazaire. Ces troupes sont souvent démotivées, indisciplinées et les relations avec les habitants se dégradent. En date du 19 mars 1919, le Préfet invite le maire à faire connaître les réclamations de la population et à dresser des procès-verbaux afin que les hébergeurs puissent recevoir des indemnités.

Le 27 mai 1919, c'est une septuagénaire qui est écrasée dans le bourg sous les yeux de sa fille par une automobile qui file à vive allure, le chauffeur américain prenant la fuite. La vitesse et la fuite étaient deux délits impensables avant l'armistice avec des soldats encadrés.

Le 30 mai 1919, les derniers blessés américains quittent Angers et l'hôpital Mongazon.

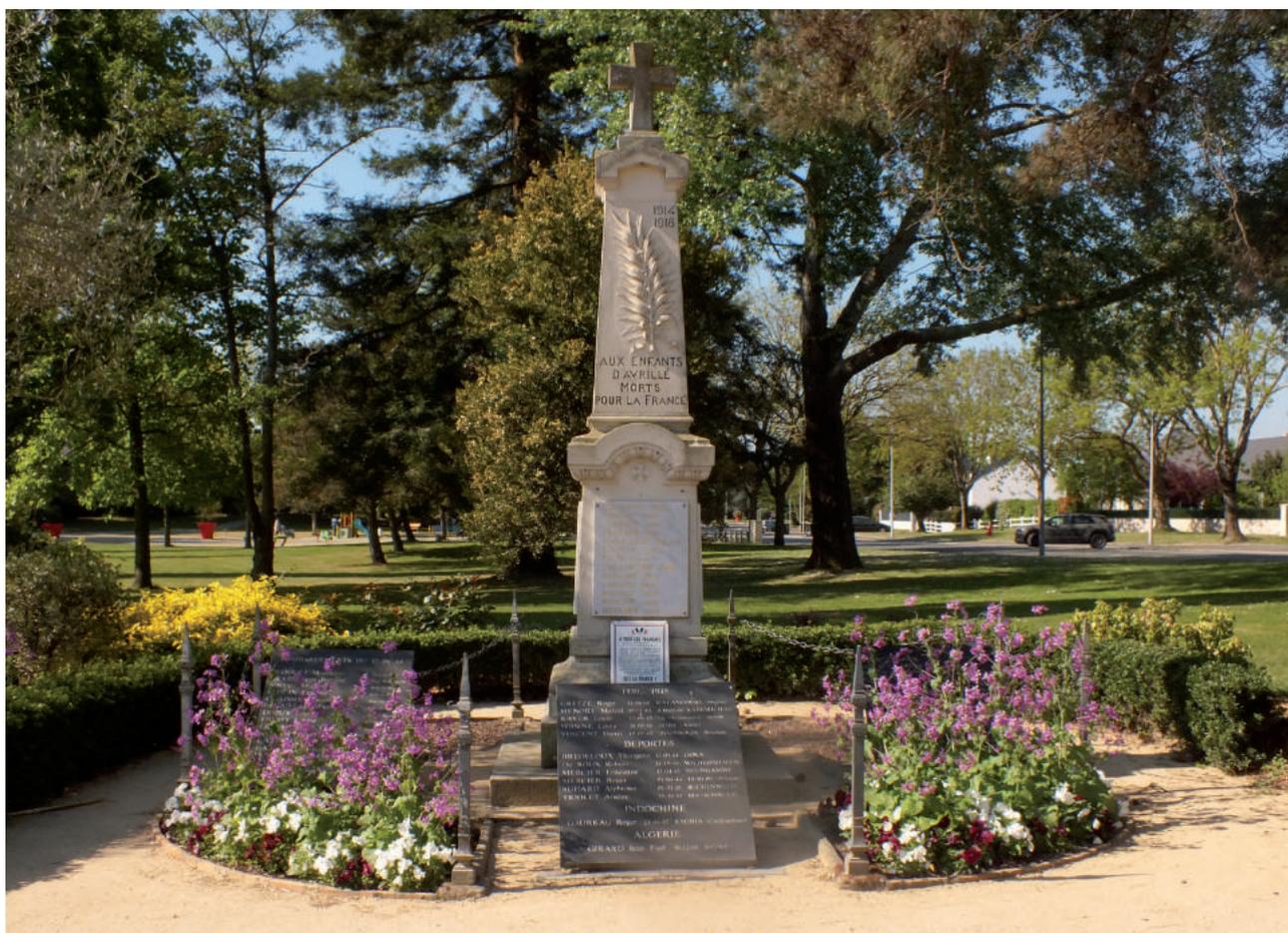
Sollicitées par le préfet le 1<sup>er</sup> juillet 1919, un certain nombre de municipalités (particulièrement celles qui ont accueilli des soldats américains) adressent leurs remerciements au général Pershing, commandant en chef du Corps expéditionnaire américain.

Le Conseil municipal d'Avrillé désirent s'y associer « *acclame la vaillance des troupes américaines, leur exprime sa profonde gratitude pour l'aide puissante qu'ils ont magnifiquement apportée à la Victoire du Droit et de la Justice* ».

On ne saurait fermer cette page sans rappeler que ce sont 360 soldats américains qui sont morts en Anjou (334 à Angers enterrés au cimetière de l'Ouest et 26 à Saumur). Ce sont des blessés du front, des malades de la grippe espagnole et quelques accidentés de la vie courante.

## LES CONSÉQUENCES

# Les morts de la guerre énumérés dans l'ordre du Monument aux Morts et leur sépulture



Crédit : ville d'Avrillé

Édifié après la Guerre de 1914-1918, le Monument aux Morts rappelle le sacrifice des Avrillais « *Morts pour la France* ». Si certains sont bien nés à Avrillé, d'autres sont venus d'horizons différents pour y travailler, y habiter et fonder une famille qu'ils ne reverront pas.

Sur trois faces du monument, des plaques portent les noms de ces soldats morts pendant le conflit. Cependant, quelques uns, ignorés ou simplement oubliés, n'y figurent pas. Ils seront nommés à la fin de la liste, sachant que celle-ci est forcément incomplète.

Les soldats mentionnés « *sans sépulture* » sont ceux dont le lieu de décès est connu mais dont le corps n'a pas été retrouvé. La sépulture est qualifiée d'« *inconnue* » lorsque aucune source disponible n'en fait mention.



Photo Noël Marandeu

## INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS

(En gras, les soldats nés à Avrillé)

† : lieu de sépulture

### PLAQUE CENTRALE

DELAUNAY Albert - 94° RI – Décédé le 22/08/1914 Bazailles (54) † inconnue  
**MOREAU Henri** - 32° RI - Décédé le 25/08/1914 Erbéviller † Champenoux (54)  
 CLEMENT Léon - 135° RI - Décédé le 27/09/1914 Prosnes (51) sans †  
**BRADANE René** - 64° RI - Décédé le 6/10/1914 Amiens (80) † Amiens/Avrillé ?  
 MAROLLEAU François - 277° RI - Décédé le 21/10/1914 Flirey (54) sans †  
 BOUJEAN René - 135° RI - Décédé le 26/10/1914 Angers † inconnue  
 PITON Pierre - 77° RI - Décédé le 26/10/1914 Zonnebecke (Belgique) † inconnue  
**TAILLANDIER Pierre** - 135° RI - Décédé le 27/10/1914 Zonnebecke (Belgique) † inconnue  
 GRELARD Léon - 9° SIM - Décédé le 5/11/1914 Châlons-sur-Marne (51) † Avrillé  
 LANGOU Henri - 114° RI - Décédé le 28/11/1914 Zonnebecke (Belgique) † inconnue  
 BOISARD Victor - 33° RAC - Décédé le 10/12/1914 Zuydscoote † Zuydscoote (Belgique)  
 POIROUT Louis - 66° RI - Décédé le 18/12/1914 Veldoeck (Belgique) † inconnue  
 MESNARD Léon - 335° RI - Décédé le 15/1/1915 Prosnes † Champenoux (54)

### PLAQUE DE GAUCHE

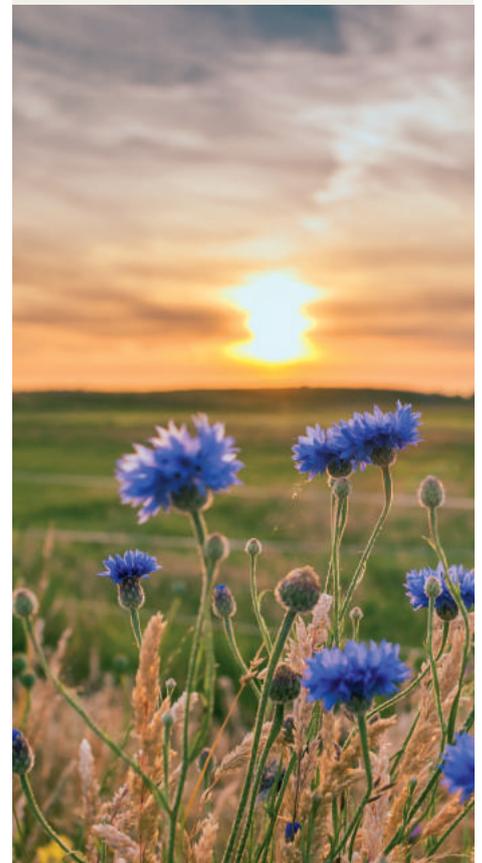
**BOURGEOIS Louis** - 160° RI - Décédé le 08/07/1916 Hardecourt (80) † inconnue  
 CAILLEUX Ambroise - 97° RIT - Décédé le 06/04/1917 Bourg-en-Conin (02) † Soupir (02)  
 BOLZEC François - 135° RI - Décédé le 19/12/1914 Zonnebecke (Belgique) † inconnue  
 BOURNIGAUD Henri - 90° RI - Décédé le 21/05/1917 Corbeny (02) † inconnue  
 TESNIER Emile - 264° RAC - Décédé le 24/06/1917 Aizy (2) † Avrillé (49)  
 LECAS Henri (non identifié)  
 LOFFICIAL Hervé - 335° RI - Décédé le 23/9/1914 Angers (non MPF) † inconnue  
 DURAND Paul - 66° RI - Décédé le 06/12/1917 Arracourt (54) † Courbesseaux (54)  
 SUTEAU Laurent (non identifié)  
 BOISARD Alexandre - 335° RI - Décédé le 05/04/1918 Ailly-sur-Noye (80) † inconnue  
 HOUX Georges - 467° RI - Décédé le 17/06/1918 Senlis (60) † inconnue  
 MEZIERES Jules - 51° RI - Décédé le 28/09/1918 Manre (08) † inconnue  
**BONNEAU Henri** - 409° RI - Décédé le 15/10/1918 Ecury-sur-Cooles (51) † inconnue

### PLAQUE DE DROITE

ALBERT Auguste - 328° RI - Décédé le 23/02/1915 La Harazée (51) † inconnue  
 OLLIVO Emile - 335° RI - Décédé le 28/10/1914 Nancy (54) † Nancy  
 MESNARD Henri - 31° RAC - Décédé le 01/05/1915 Thuizy (51) † Sept-Saulx (51)  
 FITAMENT Pierre - 32° RI - Décédé le 09/07/1915 Arras (62) † Neuville-St-Vaast (62)  
 BOUVIER Victor - 117° RI - Décédé le 23/08/1914 Houdrigny (Belgique) † inconnue  
 BAZILLAIS Henri - 21° RIC - Décédé le 25/09/1915 Massiges (51) † Minaucourt (51)  
 HERSANT François (non identifié)  
 ROBERT Jean (non identifié)  
**RAULT Emile** - 409° RI - Décédé le 08/03/1916 Vaux-devant-Damloup (55) † inconnue  
 PAVIE Joseph - 335° RI - Décédé le 14/03/1916 Verdun (55) † Verdun  
 MANCEAU Pierre - 335° RI - Décédé le 14/03/1916 Baleicourt (55) † Chattancourt (55)  
 HAYÈRE Gaëtan - 20° RAC - Décédé le 19/04/1916 Esnes (55) † inconnue  
 DE LA BOISSIÈRE Camille - 20° RAC - Décédé le 04/05/1916 Esnes (55) † Avrillé (49)  
 DE LA BOISSIÈRE Charles - 135° RI - Décédé le 07/05/1916 Esnes (55) sans †  
**ETENDARD Jules** - 268° RI - Décédé le 18/5/1916 Verdun (55) sans †

## NON INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS

**PERIBOIS Louis** - 71° RI  
 Décédé le 13/01/1915 Sommières (30)  
 † Sommières  
**VIVIEN Léon** - 69° RI/210° RI  
 Décédé le 08/08/1916 Raon-l'Étape (88)  
 † Raon-l'Étape  
**HERPÉ Pierre Marie** - 60° RA  
 Décédé le 08/07/1919 Angers  
 † Angers  
**VENAULT Albert** - 9° RG  
 Décédé le 28/3/1918 Namps-au-Val (80)  
 † inconnue  
**BELLANGER Louis** - 71° RT  
 Décédé le 03/11/1918 Toul (54)  
 † Choloy-Ménillot (54)



## LES CONSÉQUENCES

# Quelques parcours de soldats...

### TAILLANDIER Pierre, Jules

Né le 31 août 1880 à Avrillé, fils de Pierre et d'Aimée Guilleux. Cultivateur, il habite Avrillé en 1909.

Classe 1900, matricule n°109 du bureau de recrutement d'Angers. Soldat de 2<sup>e</sup> classe, Mort pour la France le 27 octobre 1914.

Après son service militaire au 46<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Paris-Fontainebleau, le soldat Taillandier est, à la mobilisation générale, rappelé à l'activité au 135<sup>e</sup> Régiment d'infanterie (RI) d'Angers le 5 septembre 1914. Il ne rejoindra peut-être son régiment que le 20 ou 21 avec un renfort provenant du dépôt du 135<sup>e</sup> RI, signalé à cette date. Le régiment se trouve alors dans les tranchées de Prosnes (Marne).

Rejoignant la Belgique, le 135<sup>e</sup> RI se rend à Ypres le 23 octobre et doit appuyer l'attaque de la 18<sup>e</sup> Division d'Infanterie sur Paschendaele. Suivant la voie ferrée, le régiment prend Zonnebecke le 25 et continue l'attaque les jours suivants. C'est au cours de celle du 27 octobre que le soldat Taillandier perdra la vie.

Extrait de l'acte de décès: « *décédé des suites de ses blessures reçues sur le champ de bataille.* »

Le soldat Taillandier sera décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire à titre posthume (Journal Officiel du 22 mai 1922) :

« *Brave soldat. Tombé glorieusement pour la France, à Zonnebecke, le 27 octobre 1914. Croix de Guerre avec étoile de bronze.* »

Sa sépulture est inconnue mais il est possible que son corps repose dans l'ossuaire du cimetière de Saint-Charles-de-Potyse, près d'Ypres.

Mort pour la France, Pierre Taillandier aura fait campagne contre l'Allemagne du 5 septembre au 27 octobre 1914.

### PERIBOIS Louis

Né le 27 juillet 1876 à Avrillé (49). Domestique de ferme, marié le 22 février 1902 à Angers à Marie, Louise, Davau, deux enfants. Classe 1894, matricule n°153 au bureau de recrutement d'Angers. Soldat de 2<sup>e</sup> classe, engagé pour 3 ans au 2<sup>e</sup>



Régiment d'Infanterie Coloniale (Brest) le 28 octobre 1895. Mort pour la France le 13 janvier 1915.

En août 1914, rappelé à l'activité, Louis Péribois est mobilisé le 17 dans la « Territoriale ». D'abord au 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT) d'Angers, puis au 12<sup>e</sup> R.I.T (Amiens) et enfin au 272<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (Amiens). Le 26 décembre, peut-être, au sein d'un renfort de 300 hommes, il rejoint son régiment, alors dans les tranchées de Vienne-le-Château (Marne). Il est affecté au 6<sup>e</sup> bataillon (23<sup>e</sup> ou 24<sup>e</sup> compagnie).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1915 au soir, la compagnie de Péribois, alors dans les tranchées du Bois de la Gruerie, entonne la Marseillaise et le Chant du Départ, provoquant une réaction des Allemands qui lancent des fusées et des bombes. Gravement blessé - certainement à ce moment - par un éclat d'obus, il est peut-être évacué vers le Poste de Secours de Vienne-le-Château, puis dirigé sur le poste d'Ambulance 6/2 (2<sup>e</sup> Corps d'Armée) où il sera soigné. Louis Péribois sera ensuite envoyé à l'Hôpital auxiliaire 142 bis de Sommières (Ecole de l'Immaculée Conception) dans le Gard. Il y décédera le 13 janvier 1915 des suites de sa blessure et sera enterré dans le cimetière communal où une stèle porte son nom.

L'acte de décès établi le 13 janvier par le maire de Sommières indique que Louis Péribois est veuf de Marie Davau. Il laissera deux orphelins.

Bien qu'originaire d'Avrillé, Louis Péribois ne figure pas sur le Monument aux morts de sa ville.

Il sera décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire à titre posthume (Journal Officiel du 9 mars 1937) : « *Soldat territorial brave et courageux. Décédé le 13 janvier 1915 des suites d'une blessure grave reçue à l'ennemi le 1<sup>er</sup> janvier 1915 au Bois de la Gruerie. Croix de guerre avec étoile de bronze.* »

Mort pour la France, Louis Péribois aura fait campagne contre l'Allemagne du 17 août 1914 au 13 janvier 1915.

### RAULT Émile, Julien

Né le 27 août 1895 à Avrillé (49). Cultivateur, il réside à Avrillé. Soldat de 2<sup>e</sup> classe, classe 1915, matricule n° 1511 au bureau de recrutement d'Angers. Mort pour la France le 8 mars 1916.

Émile Rault est incorporé le 17 décembre 1914 au 77<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Cholet (49). Après sa formation au dépôt du « 7-7 », il rejoint, le 13 mars 1915, le 409<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Chinon. Angevin,

il est ainsi affecté au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> bataillon. Après avoir été isolé des autres troupes à cause d'épidémies, le 409<sup>e</sup> ne quitte Chinon que le 7 mai 1915. Après la Picardie et la Somme, le régiment rejoint la Meuse. Le 24 février 1916, le 409<sup>e</sup> gagne Verdun et relève dans la nuit du 2 au 3 mars divers éléments dans le secteur de Vaux-Devant-Damloup.

Tous les jours, les bataillons subissent des bombardements incessants et de fréquentes attaques allemandes. A partir du 6, les bombardements deviennent de plus en plus intenses sur le fort et le village de Vaux, causant de nombreuses victimes. Le soldat Rault est de celles-ci.

Disparu certainement le 8 mars 1916, son décès fut, dans l'incertitude, fixé à cette date par jugement déclaratif rendu par le Tribunal d'Angers le 24 juin 1921.

Signalé disparu, le corps d'Émile Rault n'a donc pas de sépulture.

Il sera décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire à titre posthume (J.O.R.F. du 4 septembre 1923) : « *Brave soldat. Tué à son poste de combat en faisant tout son devoir le 8 mars 1916. Croix de Guerre avec étoile de bronze* ».

Mort pour la France, Émile Rault a fait campagne contre l'Allemagne du 17 décembre 1914 au 8 mars 1916.

## CHEVROTIN (né Tallourd) Henri, Clément

Né à Villemoisais (49) le 26 juin 1891. Cultivateur, il réside à Avrillé en 1911. Soldat de 2<sup>e</sup> classe, classe 1912, matricule n°1031 du bureau de recrutement d'Angers. Blessé, fait prisonnier le 22 août 1914, et déclaré décédé... par erreur.

Il est d'abord classé « *soutien de famille* » début 1912. En effet, son père, Louis Chevrotin, carrier ardoisier, a trouvé la mort dans la catastrophe de la carrière de la Renaissance à Avrillé le 25 janvier 1905, laissant trois enfants. Henri Chevrotin est appelé pour faire son service militaire et incorporé le 10 octobre de la même année au 117<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du Mans.

À la mobilisation générale d'août 1914, il est affecté au 4<sup>e</sup> Bataillon. Son régiment rejoint la Lorraine et s'installe en défense au nord de Verdun. Entré en Belgique le 21,

il est lancé tout de suite dans la mêlée et prend part à la bataille de Charleroi par le combat qu'il livre le 22 août à Virton. Ce jour là, les pertes du 117<sup>e</sup> furent effroyables et de nombreux soldats furent portés disparus ou capturés. Henri Chevrotin, fait partie de ces derniers.

Grâce aux fiches du Comité international de la Croix Rouge (CICR), on apprend que Chevrotin, blessé par éclat d'obus à l'épaule, fut interné et soigné au Res-Laz. III (Reserve Lazarette : hôpital de réserve) de Stuttgart où il est déclaré, par erreur, décédé le 3 octobre 1914.

Une fois guéri, il est transféré au Gefangenenlager II (camp de prisonniers) de Stuttgart (fiche du 19 janvier 1915) puis, le 19 mars 1917, évacué vers le camp n° III de Münsingen où il restera jusqu'à sa libération en 1918.

Rapatrié à l'Armistice, Henri Chevrotin revient en France le 14 décembre 1918, passe le 20 février 1919 au 135<sup>e</sup> RI d'Angers qui le met en congé de démobilisation le 16 août. Sa fiche matricule précise qu'il se retire à Avrillé mais en 1924 il demeure à la Meignanne. Il recevra différentes mentions, lettres de félicitations et récompenses diverses.

La Commission de réforme de Tours du 29 septembre 1931 signale qu'en plus de sa blessure au bras droit, la radioscopie mentionne dans la région lombaire une « *balle de fusil pointe en dedans, occasionnant une gêne de la flexion du tronc* »... Et ce, depuis 1914.

Henri Chevrotin décèdera à la Meignanne le 13 mars 1960.



2016 - Verdun. cote 304. Moment de recueillement devant la tombe d'un soldat avrillais.

## LES CONSÉQUENCES

# Deux frères morts pour la cote 304...

**Nombreux sont les soldats angevins qui sont tombés en 1916 à la bataille de Verdun et en particulier pour la cote 304. Le maire d'Avrillé de l'époque, Joseph Boguais de la Boissière, y perdit deux de ses fils, Camille et Charles. Voici un résumé de leur parcours.**



Collection particulière.

### BOGUAIS DE LA BOISSIÈRE

Camille, Paul, Marie, Joseph

Né le 21 mai 1891 à Angers, fils de Marie, Joseph, Camille et de Gabrielle, Louise, Marie de Hautecloque, domiciliés à Angers. En 1912, Camille est étudiant à Paris.

Classe 1911, matricule n°1164 au bureau de recrutement d'Angers. Sous-lieutenant, Mort pour la France le 4 mai 1916.

Appelé en 1912 pour effectuer son service militaire, Camille est incorporé le 10 octobre au 20<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (20<sup>e</sup> RA) de Poitiers comme 2<sup>e</sup> canonnier conducteur. Le 11 février 1913, il passe brigadier puis, le 8 novembre, maréchal des logis (MDL).

Après la mobilisation générale du 2 août 1914, le 20<sup>e</sup> RA, artillerie de la 17<sup>e</sup> Division d'Infanterie, quitte Poitiers et se rassemble à Bratte (Meurthe-et-Moselle). Le MDL de la Boissière sert alors comme éclaireur et agent de liaison entre l'infanterie et l'artillerie.

Fin août, face à des forces allemandes supérieures en nombre et appuyées

par une puissante artillerie, le 20<sup>e</sup> RA se replie avec l'Armée jusqu'à la Marne, puis l'offensive reprend. Le 28 septembre, dans les Flandres, il participe à la bataille d'Ypres. En mars 1915, il est en Artois et, lors de l'offensive du 25 septembre, sera au sud d'Arras.

Après un stage à Fontainebleau, Camille de la Boissière est sorti aspirant le 1<sup>er</sup> juillet et a rejoint son régiment. Il est affecté à la 6<sup>e</sup> batterie du 2<sup>e</sup> groupe. Pendant l'été, il est décoré de la Croix de Guerre avec une première citation à l'ordre du régiment. Grâce à celle-ci, il sera promu sous-lieutenant à titre temporaire.

Le 20<sup>e</sup> RA restera en Artois jusqu'en décembre 1915. En avril 1916, le régiment prend place dans la bataille engagée par la 17<sup>e</sup> Division d'Infanterie (DI) devant Verdun et doit défendre la cote 304. La 6<sup>e</sup> batterie du 2<sup>e</sup> groupe est au Bois d'Esnes.

Le 3 mai, nouvelle citation pour le sous-lieutenant de la Boissière, à l'Ordre du Régiment (Ordre du Régiment ou Ordre de la Division du 3 mai 1916) :

*« Volontaire pour le canon de 65, s'est signalé pendant toute la campagne par sa belle tenue au feu, sa belle humeur et son dévouement. Etant le 24 avril officier auprès de sa batterie, en a pris le commandement sous un violent bombardement qui venait de causer des pertes en hommes et en*

*matériel, il y a maintenu l'ordre et organisé des tirs de barrage donnant un bel exemple de calme et de sang-froid. »*

Le 4 mai, après une intensification des bombardements sur la cote 304 et le Bois d'Esnes, l'attaque allemande commence. Le tir de l'artillerie s'allonge alors vers Esnes et Montzéville au sud de la cote 304. Au Bois d'Esnes, alors que le sous-lieutenant de la Boissière allait pénétrer avec d'autres officiers dans l'abri central téléphonique, un obus explose au-dessus d'eux. Le jeune officier est touché par plusieurs petits éclats dont l'un le traverse de l'omoplate gauche au sein droit. Il décèdera aussitôt de cette blessure.

Il sera promu Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume (Journal Officiel du 9 janvier 1920): *« Officier d'un sang-froid et d'un allant remarquables; venait d'en donner de nouvelles preuves en organisant une position de batterie dans le Bois d'Esnes, devant Verdun, quand il fut tué, le 4 mai 1916. Une citation antérieure. Croix de Guerre avec palme ».*

L'acte de décès du sous-lieutenant de la Boissière sera transcrit le 9 octobre 1916 à la mairie d'Angers.

Son nom figure à la fois sur le Monument aux Morts d'Avrillé et sur celui d'Huchenneville (80), village natal de sa mère.

Mort pour la France, Camille Boguais de la Boissière repose désormais dans le tombeau familial du cimetière d'Avrillé.



Tombeau familial à Avrillé.  
Photo Noël Marandeu



Collection particulière.

## BOGUAIS DE LA BOISSIÈRE

Charles, Maurice, Marie, Joseph

Né le 20 novembre 1895 à Angers, fils de Joseph Boguais de la Boissière et de Gabrielle, Louise, Marie de Hauteclouque. En 1915, il est étudiant et demeure chez ses parents à Avrillé. Classe 1915, matricule n° 1387 au bureau de recrutement d'Angers. Sous-lieutenant, Mort pour la France le 7 mai 1916.

Incorporé le 17 novembre 1914 comme soldat de 2<sup>e</sup> classe au 90<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (RI) de Châteauroux (Indre), Charles Boguais de la Boissière y passera son brevet d'aptitude militaire.

Après une formation d'officier de réserve, il est nommé Aspirant le 15 avril 1915 et passe le 24 au 32<sup>e</sup> RI de Châtellerauld.

Parti dès les premiers jours de mai rejoindre son régiment dans les Flandres, Charles est ainsi affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon, 1<sup>ère</sup> Compagnie. Le 16 juin, à Acq (Pas-de-Calais), il participe à une attaque générale sur la cote 140 où il se distingue. Le 30, suite à ces actes de bravoure, il est promu sous-lieutenant de réserve à titre temporaire pour la durée de la guerre. Début août, le 32<sup>e</sup> RI rejoint la région d'Amiens, puis en septembre les

environs d'Arras. Après un court repos, il remonte en ligne à Agny.

Le 25 septembre, c'est l'attaque générale en Champagne. On ne sait si Charles y participa, mais on est sûr qu'il quitta le 32<sup>e</sup> RI.

Le 30 septembre, le sous-lieutenant de la Boissière rejoint donc le 135<sup>e</sup> RI d'Angers se trouvant au repos à Hersin (Pas-de-Calais). Il est affecté à la 6<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> Bataillon.

Le régiment se rend alors à Barlin jusqu'au 11 octobre, puis prend la direction de Lens et entre en 2<sup>e</sup> ligne à Loos. Il restera ainsi jusqu'en décembre dans ce secteur relativement calme, hormis les bombardements habituels.

Après une semaine de permission pour Noël, Charles retrouve son régiment.

En mars 1916, le 135<sup>e</sup> est dans le Pas-de-Calais. Après un long repos à Berck-Plage, il s'embarque le 13 avril en direction de Verdun. Le 21, placé au Bois de Béthelainville, il effectue une relève en 2<sup>e</sup> ligne, le 2<sup>e</sup> bataillon occupant les tranchées et abris de la cote 241, au sud de la cote 304. Le 135<sup>e</sup> alternera ainsi les relèves entre les régiments de la Division, subissant les bombardements intermittents de l'artillerie allemande.

Le 5 mai, après un court repos à Jubécourt, le régiment repart vers le Bois de Béthelainville. Dans la nuit du 6 au 7, sous un bombardement et des tirs de barrage effroyables, le 2<sup>e</sup> bataillon va relever des éléments du 66<sup>e</sup> RI, la 6<sup>e</sup> Compagnie étant à l'est du Bois Carré (au nord-ouest de la cote 304).

Le 7 mai, après un bombardement intense, l'attaque ennemie se déclenche à 16 heures sur la cote 304 et le Bois Carré. Charles de la Boissière perdra la vie pendant cette action.

D'après un officier « témoin » de l'assaut par les Allemands sur la cote 304, Charles aurait été tué d'une balle dans la tête. Une fois la cote 304 reprise par les Français, son corps ne fut pas retrouvé. L'aumônier du 135<sup>e</sup> témoigne : « Il avait été enterré le 8 mai par un infirmier allemand qui lui avait pris son livret militaire pour l'envoyer plus tard à sa famille ». Ce qui fut fait... quatre ans après.

Le sous-lieutenant de la Boissière déclaré officiellement disparu à Esnes, son décès sera fixé au 7 mai 1916 par jugement du Tribunal civil d'Angers et transcrit à Avrillé le 25 mars 1920 par le maire Joseph de la Boissière, père de Charles.



Plaque du tombeau familial à Avrillé.  
Photo Noël Marandeu

Décoré à titre posthume de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, il sera également promu Chevalier de la Légion d'honneur (J.O.R.F. du 28 novembre 1922) : « Officier très courageux et énergique. Tombé glorieusement pour la France, à la tête de ses hommes, devant Verdun, le 7 mai 1916. »

Mort pour la France, signalé disparu, le corps de Charles Boguais de la Boissière n'aura pas de sépulture mais son nom figure « *In Memoriam* » sur le tombeau familial et - à la fois - sur le Monument aux Morts d'Avrillé et sur celui d'Huchenneville (80), village natal de sa mère.

## APRÈS LA GUERRE

# L'édification du Monument aux Morts et les premières cérémonies commémoratives



Plan joint au devis de la société Chalumeau d'Angers du 12 mai 1920.  
Archives Départementales de Maine-et-Loire.

L'hebdomadaire *La Semaine religieuse* publié à Angers relate les moments-clés par lesquels le Monument aux Morts s'est vu reconnaître une existence officielle à Avrillé. D'abord implanté dans le cimetière du bourg, ce monument sera transféré sur le Square de Verdun en 1984.

« Le 27 juin 1920. Bénédiction du drapeau des anciens combattants.

La section des Anciens Combattants d'Avrillé a été fondée le 21 mars 1920.

Ce 27 juin, une foule nombreuse se réunit autour des combattants et des veuves de guerre, dès 9 h 30, dans la cour du patronage, siège de l'association, en présence de M. Joseph Boguais de la Boissière, maire et vice-président de l'association, monseigneur Baudriller représentant monseigneur Rumeau, le chanoine Bonamy, M. Follenfant, délégué de M. le commandant du Plessis de Grenédan, président du groupe d'Anjou des anciens combattants, le général Ménissier en uniforme, l'abbé Frouin, curé d'Avrillé et son vicaire l'abbé Panneau, titulaire de la Croix de Guerre.

Vers l'église, le défilé s'organise : les enfants des écoles, puis quatre jeunes filles artistement vêtues, symbolisant Jeanne d'Arc, la France, l'Alsace et la Lorraine, le drapeau obtenu grâce à une souscription porté par un ancien combattant qu'encadraient les quatre villes martyres : Reims, Verdun, Soissons, Arras. Ensuite, le conseil municipal, les anciens de 1870, les personnalités, l'aumônier du Champ des Martyrs qui va officier.

Après l'office, monseigneur Baudriller bénit le drapeau. Les clairons sonnent *Au Drapeau* et les tambours battent *Au Champ* tandis que l'assistance chante : *Salut Drapeau victorieux*.

Après la cérémonie ; retour en défilé vers le patronage. Le soir, retraite aux flambeaux avec clairons, lanternes et chants. »

### Le 19 décembre 1920.

« Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, préside à Avrillé une fête en l'honneur des soldats de la paroisse morts au Champ d'honneur. Il a tenu chapelle pontificale à la grand-messe et adressé une émouvante allocution. »

### Le 19 décembre 1921.

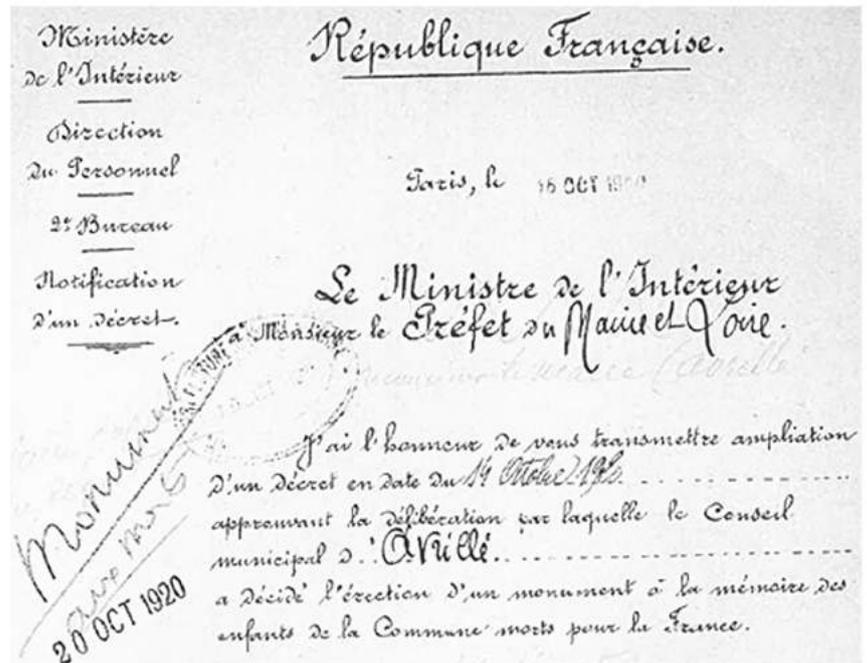
« Bénédiction du Monument aux Morts d'Avrillé. Il est l'oeuvre du sculpteur Chalumeau d'Angers et est financé par une souscription que la commune a complétée. À cette même date est apposée une plaque commémorative dans l'église.

Cette cérémonie se déroule sous une tempête de neige, en présence de Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, l'abbé Barrault assisté de trois confrères, tous anciens combattants, M. le conseiller Bonnefoy, délégué de la préfecture, le général Ménissier, le commandant Rolle représentant le général Ferradini, commandant la 18<sup>e</sup> division, M. de la Boissière, maire d'Avrillé qui a perdu deux

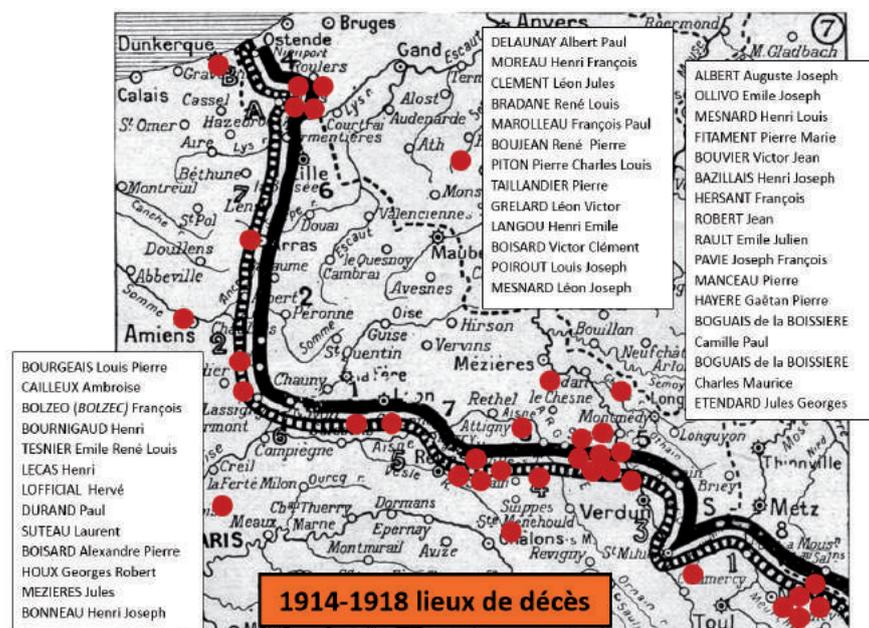
de ses enfants dans cette guerre, l'abbé Panneau, vicaire et secrétaire de l'Union Nationale des Combattants d'Avrillé, titulaire de la Croix de Guerre, M. de Rougé au nom du Parlement.

A l'église, Monseigneur Rumeau bénit une plaque commémorative. Celle-ci, lors de la démolition de l'église en 1982, n'a pas été conservée. Elle est encastrée dans le mur de la nef et porte le nom des 41 morts d'Avrillé. Cette plaque est entourée d'un simple cordon de pierre élégamment sculpté et que surmonte une croix. Une palme en perles tricolores est déposée au pied de la plaque par le vice-président de l'U.N.C.

Le départ pour le cimetière où se situe le monument se forme en un long cortège, avec en tête le drapeau, puis les enfants des écoles, les associations, le conseil municipal et les personnalités présentes. Ouvrez le ban et un à un, les 41 disparus sont évoqués et chaque fois une jeune fille dépose une couronne. Les enfants des écoles publiques et privées ont participé avec hymnes et poèmes. »



Ampliation du décret du 14 octobre 1920 approuvant la délibération par laquelle le Conseil municipal d'Avrillé a pris la décision d'ériger le Monument aux Morts (extrait). Archives municipales d'Avrillé.



Les 41 Avrillais tombés sur la ligne de front. Cartographie : Daniel Rochepault.

## APRÈS LA GUERRE

# Le jumelage avec Schwalbach

Témoignage de Mme Monika Beck (représentant le Comité de Jumelage de Schwalbach Am Taunus).



Septembre 2016. Côte 304. Dépôt de gerbe par les maires d'Avrillé et de Schwalbach..

Les années 2014 à 2018 sont une période de commémoration de la Première Guerre Mondiale, de refus de l'oubli.

Pour exprimer leur volonté de forger ensemble une mémoire commune, quelques citoyens et citoyennes de nos deux villes jumelles, Avrillé et Schwalbach, se sont rencontrés à plusieurs reprises.

La première fois, en 2014, les deux responsables du jumelage de Schwalbach avaient l'honneur de participer à la célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Avrillé.

Elles étaient profondément impressionnées par l'accueil chaleureux et par le fait de se voir unies avec leurs amis d'Avrillé pour rendre hommage aux 41 Avrillais morts à la guerre. Leur rencontre était un symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne et de la volonté de continuellement cultiver les liens intenses et amicaux entre eux.

En 2016, Mme Christiane Augsburg, maire de Schwalbach, des représentants de la ville, Sabine Neumann-Paul et Monika Beck du comité de jumelage et plusieurs lycéennes donnèrent suite à une invitation du maire d'Avrillé, Marc Laffineur, de se rencontrer à Verdun pour commémorer la mort de sept jeunes Avrillais tombés à Verdun et dans les environs.

La délégation de Schwalbach était fortement touchée par la cérémonie devant le mémorial de la Côte 304, à Esnes-en-Argonne, où les deux maires déposèrent des gerbes comme souvenir de la mort des sept Avrillais. Les jeunes Allemandes lurent des lettres de soldats français et allemands dans les deux langues. Dans ces documents, pas seulement l'effroi de la guerre mais aussi la pitié et la compassion fraternelle pour l'ennemi souffrant étaient exprimés.

La visite commune du cimetière allemand et le dépôt d'une gerbe et de deux roses blanches pour les deux soldats de Schwalbach, tombés à Verdun, étaient également un signe fort de réconciliation et d'amitié entre les peuples allemand et français.

Pour les jeunes Allemandes, la rencontre avec les collégiens d'Avrillé aux deux cimetières, la visite du Mémorial et du Fort de Douaumont, le pique-nique commun, l'échange de livres sur l'époque et finalement le chant de l'hymne européen étaient très émouvants.

Elles quittèrent l'endroit sensibilisées aux conséquences affreuses de la guerre et convaincues de la nécessité de leur engagement dans la construction d'une Europe de la fraternité, de la dignité humaine et de la paix.

APRÈS LA GUERRE

# Le voyage à Verdun témoignages des jeunes collégiens et des jeunes Allemands

**Témoignage de Bruno Cattolico, Denis Chevreul, Martine Godefroy, Gaëlle Pequeriau, enseignants au collège Clément Janequin d'Avrillé.**

C'est à l'invitation de la municipalité avrillaise que les professeurs du collège Clément Janequin ont organisé un voyage pédagogique et mémoriel sur les lieux tragiques de la bataille de Verdun. Durant trois jours, en cette fin septembre 2016, dans la douceur d'un automne meusien, les élèves ont pu, à travers des excursions sur les sites emblématiques du Mort-Homme, de Cumières, du fort de Vaux et de l'ossuaire de Douaumont, approcher ces lieux où moururent tant de soldats français et allemands, et en particulier sept Poilus avrillais.

Formidable leçon d'Histoire à ciel ouvert donc, mais aussi moments de recueillement, en particulier lors de la cérémonie du souvenir sur la colline du Mort-homme, en présence des élus des municipalités de Schwalbach, d'Esnes-en-Argonne, d'Avrillé et du comité de jumelage.

Moments de citoyenneté quand nos élèves ont répandu la terre avrillaise sur le sol de Verdun, puis au retour, devant le Monument aux Morts d'Avrillé, dispersé la terre de Verdun.

Moments de fraternité lors des échanges que nos collégiens ont pu avoir avec les très sympathiques lycéennes allemandes qui avaient spécialement fait le déplacement de Schwalbach, pour être présentes ce jour-là.

Moments d'amitié le lendemain, lors du pique-nique et l'échange de cadeaux, en chanson, après la visite conjointe du mémorial de Verdun.

Enfin, moment de partage, lorsqu'au retour les élèves ont répondu présent pour apporter quelques productions réalisées au collège, pour l'exposition que la mairie avait monté à l'occasion de la semaine commémorative du 11 novembre.

Forts de ces souvenirs, les élèves participants ont su réaffirmer l'amitié franco-allemande et la fraternité européenne. Les professeurs et les élèves du collège

Clément Janequin remercient vivement la mairie et les différents intervenants avec qui ils ont coopéré pour ce projet.



*Le voyage à Verdun, témoignages des jeunes collégiens et des jeunes Allemands (Bruno Cattolico, Denis Chevreul, Martine Godefroy, Gaëlle Pequeriau, enseignants au collège Clément Janequin d'Avrillé).*



*Ossuaire de Douaumont.*

## Table des sigles.

RI : Régiment d'Infanterie.

RA : Régiment d'Artillerie.

RIC : Régiment d'Infanterie Coloniale.

CA : Corps d'Armée.

JMO : Journaux de Marche et d'Opérations.

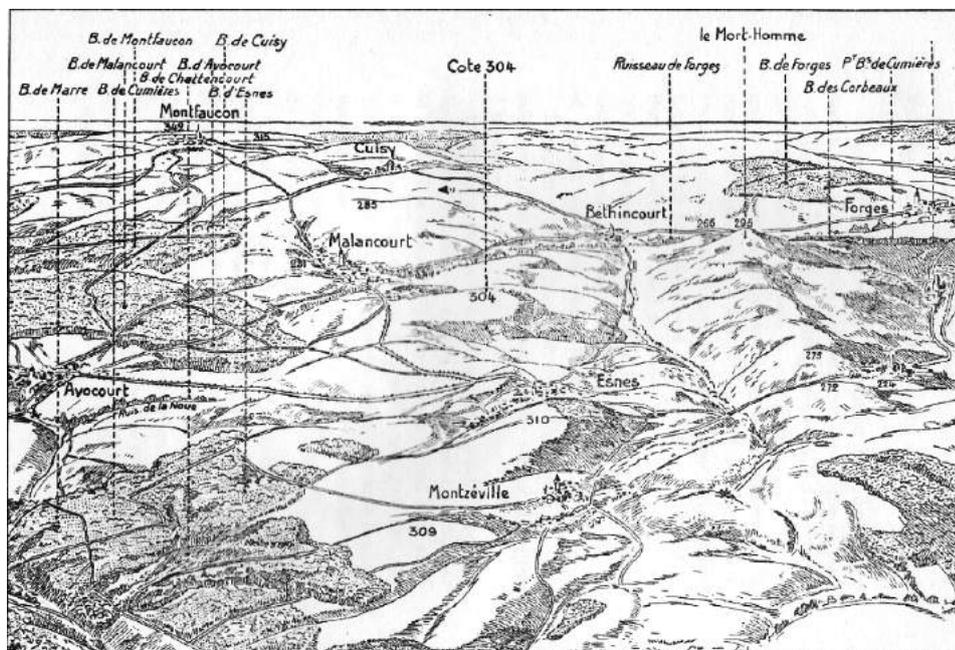
UFF : Union des Femmes de France.

UNC : Union Nationale des Combattants.

JORF : Journal Officiel de la République Française.

PTT : Postes, Télégraphes et Téléphones.

SSBM : Société de Secours aux Blessés Militaires.



Panorama de la région de la cote 304 (rive gauche).  
Collection particulière

## Sources – Bibliographie.

Avrillé au fil du temps, tome 1 (2004),  
tome 2 (2011), éd. Ville d'Avrillé.

Jacobzone, Alain, En Anjou, loin du  
front. Yvan Davy éditeur, 1988.

Merceron, Jean-Paul, Chronique  
des Américains en Anjou - Juillet  
1917/Juillet 1919, Editions Hérault,  
Maulévrier, 2018.

Archives municipales d'Avrillé.

Archives municipales d'Angers.

Archives départementales  
de Maine-et-Loire.

Archives du diocèse d'Angers.

Archives du Musée régional de l'Air  
d'Angers-Marcé.

Archives privées.

Journaux de Marche et d'Opérations  
(JMO) des 20<sup>e</sup> RA, 135<sup>e</sup> RI, 17<sup>e</sup> DI,  
9<sup>e</sup> CA.

Tableau d'honneur de St-Maurille  
(extraits de courriers).

## Remerciements.

Coordonnée par la mission Mémoire de la Ville d'Avrillé, la publication d'Avrillé durant la Grande Guerre a été rendue possible grâce à la participation de :

### Pour les prêts de documents, recherches archivistiques et contributions écrites :

Les participants bénévoles au groupe de travail municipal  
sur le Centenaire (2013-2018)

Le collège Clément Janequin d'Avrillé;

Le comité de Jumelage de Schwalbach Am Taunus;

L'Association nationale 1914-1918;

Le Musée régional de l'Air d'Angers-Marcé.

### Pour leur soutien, leur travail de relecture scientifique et leurs conseils :

La Délégation Militaire Départementale de Maine-et-Loire ;

La Direction des Archives Départementales de Maine-et-Loire ;

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Maine-et-Loire ;

La Mission nationale du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

M. Alain Jacobzone, Professeur agrégé d'Histoire.

Mme Catherine Russac, responsable du service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Saumur.



